



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

**EMERY** Ecoute  
Respect  
Disponibilité  
Pompes Funèbres

*Une présence empreinte d'humanité*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

## Après le rejet de la hausse d'impôts à St-Blaise Vigilance renforcée chez les défenseurs de Laténa



*Muedin*

INSTALLATIONS SANITAIRES  
CHAUFFAGES SANITAIRES  
CHAUFFAGES CENTRAUX  
TUBAGES DE CHEMINÉES  
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76  
2520 LA NEUVEVILLE  
WWW.NMARTISA.CH

**N. MARTI SA**  
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

**PROTHÈSES DENTAIRES**  
à La Neuveville

Réparation rapide  
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit  
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12  
032 751 37 06

**Votre éco-constructeur**

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

**Marti arc jura**

www.martiarcjura.ch

**messeiller**  
Lakeside Printhouse  
www.messeiller.ch

imprimer  
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre  
communication!  
032 756 97 93  
Place de la Fontaine 1  
Case postale 142  
2034 Peseux





## AVIS OFFICIELS des communes

### SAINT-BLAISE



#### MODIFICATION D'HORAIRE

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires :

**Le mardi 1<sup>er</sup> août 2023, les guichets seront fermés.**

**Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.**

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

**Reprise des horaires normaux dès le lundi 14 août 2023**

### ENGES



#### REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Chers parents,

Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à [commune.enges@ne.ch](mailto:commune.enges@ne.ch) la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué **d'ici le 30 juin 2023**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale

### CHÂTELLENIE DE THIELLE



#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA CHÂTELLENIE DE THIELLE ET ENVIRONS

Communes d'Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Enges (Gals et Gampelen)

Séance du conseil intercommunal du 14 juin 2023.

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 133 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés au bureau communal de chaque commune membre du syndicat.

Intitulé des arrêtés:

1. Demande de crédit pour un montant de CHF 200'000.- pour la réhabilitation des collecteurs de la Châtellenie de Thielle (Etape 2023).
2. Autorisation d'achat de terrain du bien-fonds 3995 (Cornaux) pour un montant de CHF 92'000.-.
3. Le règlement général du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle.
4. Le règlement d'exploitation de la déchetterie du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle.

Echéance du délai référendaire: lundi 14 août 2023

### IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, [annonces@bulcom.ch](mailto:annonces@bulcom.ch)

**Mise en page:** Annalisa Galasso, 032 756 97 93, [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)

**Rédaction:** [redaction@bulcom.ch](mailto:redaction@bulcom.ch), 076 324 64 50

**Abonnement:** 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

## LE SAMEDI 24 JUIN



notre Sécurité publique

**OFFRE UN CAFÉ aux citoyennes-ens saint-blaisoises-s !**

**VENEZ ÉCHANGER avec notre agent de la Sécurité publique (ASP) et la gendarmerie neuchâteloise autour d'un café**

**DE 9H30 À 11H30 Au Wine More Time (anciennement le PUCK) sis CHEMIN DE CREUZE 1**

**LE CONSEIL COMMUNAL VOUS ATTEND ÉGALEMENT POUR PARTAGER CE MOMENT AVEC VOUS !**



## NOUVEAU A LA TENE

La commune de la Tène,  
Le 'Club du Jeudi'

**s'associent pour offrir aux seniors  
une animation ou une activité  
chaque jeudi après-midi, de septembre à juin**

**SEANCE D'INFORMATION PUBLIQUE  
JEUDI 29 JUIN 2023 À 16H,  
salle La Tène, Espace Perrier  
suivie du verre de l'amitié**



## AVIS OFFICIELS des communes

### LIGNIÈRES



#### ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,  
Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,  
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020,

#### arrête temporairement:

**Article premier.-** Pour permettre le défilé des fanfares au centre du village dans le cadre des festivités du 100<sup>ème</sup> anniversaire du Brass Band L'Avenir de Lignières, la circulation sera interdite **samedi 24 juin 2023 de 12h45 à 18h00**, dans les rues suivantes:

- **Vv d'Enty:** Entre le carrefour avec la rue des Ravières et le carrefour avec la rue de Fin de Farel.

- **Rue de Fin de Forel:** Entre le carrefour avec le chemin de l'Adret et le carrefour avec la rue des Eussinges.

- **Rue des Eussinges:** Entre le carrefour avec la Place du Régent et le carrefour avec la ruelle de la Forge.

- **Rue des Hautes-Bornes:** Entre le carrefour avec la Place du Régent et le carrefour avec la rue du Montilier.

- **Place du Régent:** 1,3,4 et 6

**Art. 2.-** L'espace public de l'ensemble du périmètre devra être libéré de tout parcage de véhicules le **samedi 24 juin 2023 dès 12h30**.

**Art. 3.-** Le parcage sur les places de stationnement à la rue du Temple sera interdit **samedi 24 juin 2023 de 08h00 à 18h00**.

**Art. 4.-** Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

**Art. 5.-** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 5 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président  
Cédric Hadorn

Le secrétaire  
Serge Gaillard



### LIGNIÈRES



#### FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

**Lundi 26 juin au vendredi 30 juin 2023**

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 4 juillet 2023, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

### LIGNIÈRES



#### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

##### TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation routière et piétonnière, masquer la signalisation et l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **15 juillet 2023**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,  
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,  
Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices des objets adoptés par le Conseil général lors de sa séance ordinaire du 19 juin 2023, soit:

#### Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à des modifications du Règlement général du 02.03.2004
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 40'000.00 pour la participation de Cornaux au projet d'extension de la CEN (Communauté des Eaux Neuchâteloises)
3. Arrêté relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.00 (2 mio) relative à la rénovation des bâtiments communaux sis à la rue Clos St-Pierre 4 & 6

**Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le lundi 15 août 2023.**

Cornaux, le 23 juin 2023

CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### DISTINCTIONS DANS LE DOMAINE SPORTIF ET CULTUREL

La commune de Cornaux organisera une réception pour la remise des distinctions dans le domaine sportif et culturel le samedi 26 août 2023.

Toutes celles et ceux qui ne font pas partie d'un club affilié à la Société de développement de Cornaux et qui auraient obtenu, du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 des résultats particuliers (médailles, promotions, distinctions, etc.), selon le nouveau règlement communal du 12.11.2012 (à disposition au bureau communal), sont priés de prendre contact avec l'Administration communale (032 886 45 10) **jusqu'au 10 juillet 2023, dernier délai.**

CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### NOCES DE PALISSANDRE

Le 19 juin dernier, les Autorités communales, représentées par Madame Isabelle Weber et Monsieur Mario Clottu, membres du Conseil communal, accompagnés de M. Claude Rocchetti, administrateur, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Francine et Michel Würsch** à l'occasion de leurs 65 ans de mariage.





## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.06.23 au 24.07.23

Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 116096

Parcelle(s) et coordonnées : 5208 - Le Landeron ; 1211688/2571741

Situation : Les Condémines ; Rue de Soleure 33

Description de l'ouvrage : Installation de 2 pompes à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s) : Jean-Jacques Martinoli et Claudia Christiane Creteau-Durussel, 1112 Echichens

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone mixte du centre / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan de quartier / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LE LANDERON



#### EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous informons la population que le Conseil communal a pris la décision de modifier l'heure d'extinction de l'éclairage public soit à partir de **minuit** et non plus 23h. Il sera à nouveau enclenché dès **06h00** du matin.

Nous tenons toujours à vous rappeler que les passages piétons ne sont plus illuminés et appelons à votre extrême vigilance notamment aux abords des collèges.

Le Landeron, le 14 juin 2023

Le Conseil communal

### LE LANDERON



#### PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Dans sa séance du 19 juin 2023, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général, M. Tobias Antoni, proposé par l'UDC, en remplacement de M. Stephan Bovet, démissionnaire.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, 19 juin 2023

Conseil communal

### LE LANDERON



#### CONSEIL COMMUNAL - LÉGISLATURE 2021-2024

Bureau du Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

Bureau	Titulaires
Présidente	Maura Bottinelli
Vice-président	Jean-Claude Egger
Secrétaire	Nadine Schouller
Vice-secrétaire	Roland Spring
Membre	Frédéric Matthey

Répartition des dicastères

Dicastères	Titulaires	Suppléant-e-s
Administration Services industriels	Frédéric Matthey	Nadine Schouller
Finances Bâtiments	Roland Spring	Frédéric Matthey
Travaux publics Urbanisme & police des constructions Aménagement du territoire	Jean-Claude Egger	Roland Spring
Domaines & forêts Sécurité publique Enseignement	Nadine Schouller	Maura Bottinelli Maura Bottinelli Frédéric Matthey
Action sociale Sports, culture et loisirs Port	Maura Bottinelli	Jean-Claude Egger

### LE LANDERON



#### HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Merci de prendre note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023**.

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi au vendredi	09 h 00 – 12 h 00	Fermé
A l'exception du:		
Mardi 1 <sup>er</sup> août	Férieré	

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).

L'administration communale



**Fête de la jeunesse**  
**Samedi 24 juin 2023 au**  
**collège de Cressier**

**Spectacle des enfants à 18h30 dans**  
**la cour du collège (dans la salle de gym**  
**en cas de mauvais temps. ATTENTION, talons**  
**aiguilles interdits).**



**Dès 17h30, pâtisseries et boissons vous**  
**attendent. Restauration dès 19h.**

**Venez nombreux !**

## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### FERMETURE DES TERRAINS DE FOOTBALL

Madame, Monsieur,  
Comme chaque année, nous vous informons que les deux terrains de football **seront fermés** pour l'entretien estival:  
**du 19 juin au 31 juillet 2023** (jour d'ouverture)  
Ces terrains sont **mis à ban**, dès lors personne ne doit y pénétrer.  
Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune du Landeron

### LE LANDERON



#### TIR OBLIGATOIRE

Tir obligatoire 25m  
Samedi 24 juin 2023 de 13h30 à 15h30

### CRESSIER



#### MANIFESTATION

Le vendredi 23 juin 2023, se déroulera le concert estival de la fanfare l'espérance sur la place du village.  
Dès lors, nous informons la population que la rue Vallier sera fermée à la circulation dès 18h00.  
Nous remercions les automobilistes de faire preuve de prudence aux abords de la manifestation.

Le Conseil communal

### CRESSIER



#### FERMETURE DE ROUTE

Pour permettre les travaux de remise en état de la toiture du bâtiment route de Neuchâtel 2, la rue du Château sera fermée à toute circulation du lundi 19 juin 2023 au mardi 27 juin 2023 entre la RC5 et l'intersection menant au parking du restaurant de la Croix-Blanche.  
L'accès à la rue du Château devra se faire via l'itinéraire suivant:  
Route de Neuchâtel – Rue Gustave-Jeanerret – Rue des St-Martin.  
Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

### CRESSIER



#### AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,  
Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent au chemin des Argilles et à la rue des Prélards.

Dès ce lundi 26 juin, l'emprise des travaux est modifiée, et certains secteurs seront périodiquement fermés à la circulation selon les indications figurant dans les schémas ci-dessous.

Les véhicules pourront être stationnés exceptionnellement hors case à l'est du chemin des Argilles et dans la bande herbeuse, à la rue des Prélards et au terrain de foot pour autant que cela n'impacte pas la circulation. Une signalisation provisoire spécifique sera mise en place à cette occasion.

Des points de récolte provisoire pour les ordures ménagères et pour les déchets verts sont également mis à disposition.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Groupe E Celsius

**Peinture • Papiers peints**  
**Rénovation de façades**  
**Parquets flottants**  
**Location déshumidificateurs**

**CHRISTIAN PARIS**  
Chemin des Peupliers 4  
2074 Marin-Epagnier  
Tél. : 032 753 61 26  
Mobile : 079 611 69 89  
e-mail : paris.peinture@net2000.ch



Saint-Blaise  
Les Ponts-de-Martel  
La Chaux-de-Fonds  
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



[www.fluckigersa.ch](http://www.fluckigersa.ch)





## AVIS OFFICIELS des communes

### HAUTERIVE



#### OFFRE D'EMPLOI

##### Gardes-bain

Nous sommes à la recherche de plusieurs gardes-bain pour compléter notre équipe.

##### Votre mission

- Vous assurez la surveillance des baigneurs dans le bassin.
- Vous encaissez et contrôlez les entrées.
- Vous appliquez et respectez les procédures de sécurité et de gestion de crise.
- Vous veillez à l'application et au respect du règlement de l'établissement, des normes d'hygiène et des règles de sécurité.
- Vous assurez le maintien de l'ordre, prévenez les accidents et intervenez pour les premiers secours.

##### Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un brevet Plus Pool avec certificat BLS-AED à jour.
- Vous êtes à l'aise dans les contacts avec la clientèle et savez garder votre sang-froid dans les situations complexes.
- Vous avez un bon esprit d'équipe.
- Vous êtes flexible quant aux horaires de travail en semaine et les week-ends.

Date d'entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier **par courriel** à [rh.hauterive@ne.ch](mailto:rh.hauterive@ne.ch) ou par courrier postal à **Administration communale d'Hauterive, Ressources humaines, Rebatte 1, Case postale 115, 2068 Hauterive.**

### HAUTERIVE



#### PLAN CANICULE

## TROIS RÈGLES D'OR À SUIVRE EN CAS DE CANICULE

##### Protection contre la canicule – personnes âgées ou dépendantes

La canicule peut avoir des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque. Les personnes âgées ont particulièrement besoin d'aide: prendre soin de la santé des personnes âgées lors d'une canicule est l'affaire de tous. Les personnes âgées vivant seules et les personnes dépendantes ont besoin de notre attention.

#### 1. Éviter les efforts physiques

- Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés.



#### 2. Éviter la chaleur – se rafraîchir

- Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- Aérer la nuit
- Porter des vêtements légers
- Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains.



#### 3. Boire beaucoup – manger léger

- Boire (au moins 1,5 l/jour) à intervalles régulières, sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids et rafraîchissants: fruits, salades, légumes, produits laitiers
- Veiller à consommer suffisamment de sel

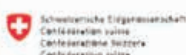


##### Symptômes potentiellement liés à la canicule

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

##### Intervenir immédiatement!

- Boire beaucoup
- Rafraîchir le corps
- Appeler un médecin



Office fédéral de la santé publique OFSP  
Office fédéral de l'environnement OFEV

### HAUTERIVE



#### CONSEIL COMMUNAL 2021-2024

Bureau du Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

Bureau	Titulaire	Messagerie
Président	Alain Gerber	<a href="mailto:alain.gerber.hauterive@ne.ch">alain.gerber.hauterive@ne.ch</a>
Vice-président	Patrice Zürcher	<a href="mailto:patrice.zurcher.hauterive@ne.ch">patrice.zurcher.hauterive@ne.ch</a>
Secrétaire	Thomas Zeller	<a href="mailto:thomas.zeller@ne.ch">thomas.zeller@ne.ch</a>
Vice-secrétaire	Rocco Mauri	<a href="mailto:rocco.mauri@ne.ch">rocco.mauri@ne.ch</a>
Membre	Martine Steiger Burgos	<a href="mailto:martine.steigerburgos@ne.ch">martine.steigerburgos@ne.ch</a>

Dicastères	Titulaire	Suppléant-e
<b>Formation – Structure d'accueil - Agrégations et naturalisations</b> Formation – Structure d'accueil pré et parascolaire - Agrégations et naturalisations – Bâtiments scolaires y c. Jardiliets 18	Thomas Zeller	Patrice Zürcher
<b>Administration – Santé et prévoyance sociale - Finances</b> Administration - Fusion – Santé et prévoyance sociale – Finances - Patrimoine financier	Rocco Mauri	Alain Gerber
<b>Economie publique – Protection de l'environnement et trafic</b> Services techniques – Services industriels - Travaux publics – Transports publics et mobilité - Forêts et domaine – Déchets – Bâtiment des services publics - Eglises	Alain Gerber	Martine Steiger Burgos
<b>Culture, Sports, Loisirs, Service des bâtiments et service du personnel</b> Sports, loisirs, culture - Port et zones de détente - Jeunesse - Tourisme - Service du personnel – Sociétés locales et réseau local de sport – Service des bâtiments	Martine Steiger Burgos	Thomas Zeller
<b>Aménagement du territoire – Sécurité publique</b> Urbanisme et aménagement du territoire – Police du feu et salubrité publique – Sécurité publique - Protection civile	Patrice Zürcher	Rocco Mauri

Administration communale

[hauterive@ne.ch](mailto:hauterive@ne.ch)

032 756 97 46

### HAUTERIVE



#### BASSIN DE NATATION

**DU mardi 27 juin 2023 à 22h00**

au

**Lundi 14 août 2023 à 8h00**



- Nettoyage et entretien du Bassin de natation.

### HAUTERIVE



#### SALLE DE GYMNASTIQUE

##### FERMETURE ESTIVALE

**DU Vendredi 30 juin 2023 à 23h00**  
**au Lundi 14 août 2023 à 8h00**



- Nettoyage et entretien du Centre Sportif.

## AVIS OFFICIELS des communes

### HAUTERIVE



#### ERRATUM

Lors du précédent numéro une erreur de la part du Bulcom s'est glissée lors de la publication et nous nous en excusons.

#### ARRÊTÉ

Le Conseil général de la Commune d'Hauterive  
Vu la Loi sur les communes (LCo), du 31 décembre 1964,  
Vu le règlement d'application de la loi sur le fonds d'aide aux communes (RALFAC), du 22 octobre 2003,

Vu le rapport commun des Conseils communaux aux Conseils généraux à l'appui de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, la Tène et Saint-Blaise, du 8 mai 2023,

Entendu le préavis de la commission de fusion, Sur la proposition du Conseil communal, **arrête**

#### Convention de fusion

**Article premier:** Est adoptée la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, signée le 8 mai 2023 par les Conseils communaux desdites communes et approuvée par arrêté du Conseil d'Etat, du 31 mai 2023.

#### Référendum obligatoire

**Art. 2** En cas d'adoption par les 4 Conseils généraux des communes intéressées, ladite convention sera soumise au référendum obligatoire dans chacune de ces communes.

Hauterive, le 8 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président:  
Y. Tillé

Le secrétaire:  
S. Vermeulen

### HAUTERIVE



#### CIRCULATION EN SENS UNIQUE À LA RUE DES CHASSE-PEINES

Dans le cadre de la construction du nouveau complexe scolaire, l'école provisoire sera installée au Centre sportif. Afin d'éviter des problèmes de circulation et de croisement dans la rue des Chasse-Peines et pour répondre à plusieurs demandes de la population en ce sens, des mesures de circulation temporaires seront prises.

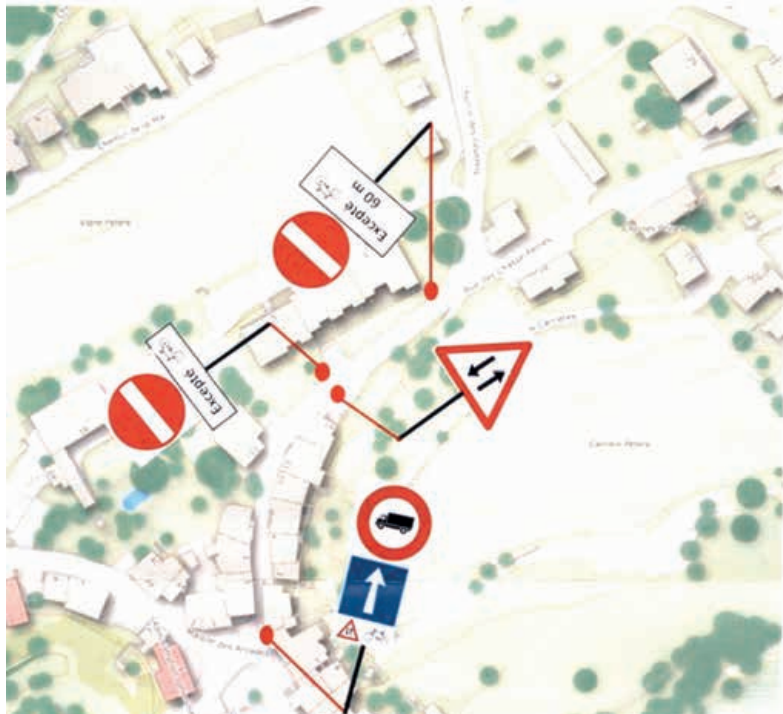
Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous, dès juillet 2023, la circulation s'effectuera en sens unique entre les bâtiments n°1 et 14, dans le sens montant.

Les cyclistes seront autorisés à circuler dans les deux sens.

L'arrêté y relatif est disponible sur notre site internet.

Avec nos meilleures salutations.

Hauterive, le 16 juin 2023



### HAUTERIVE



#### ADAPTATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA ZONE PORT

Avec le début de la belle saison, les horaires d'extinction de certains points lumineux de la zone du port sont modifiés:



- **Le long des quais et devant le restaurant Le Silex**, un éclairage sera maintenu jusqu'à minuit trente pour garantir les déplacements en toute sécurité de la clientèle du restaurant et des locataires des places d'amarrage.
- **Le parking** sera également éclairé jusqu'à minuit trente, mais à une intensité réduite.
- Dans la zone de loisirs, l'éclairage de **la piste de pétanque** sera différencié suivant les jours de la semaine; pour la tranquillité des habitantes et habitants du quartier, l'éclairage de la piste s'éteindra à 22h00 du dimanche au jeudi, et à minuit trente du vendredi au samedi.

Le Conseil communal vous souhaite un bel été!

Hauterive, le 23 juin 2023

### HAUTERIVE



#### SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 19 JUIN 2023

Les arrêtés et plan ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

#### Intitulé des arrêtés et règlements

1. Arrêté concernant la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2023 à 2024 ou 2025 (selon les résultats de la votation concernant la fusion)
  2. Arrêté et plan concernant la modification de zone PAL complexe scolaire
- Échéance du délai référendaire: Lundi 14 août 2023

#### Séance du Conseil général du 19 juin 2023

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

#### Intitulé de l'arrêté:

1. Comptes 2023

### HAUTERIVE



#### HORAIRE D'ÉTÉ DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les vacances scolaires, soit du

**lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023**

**nos bureaux sont FERMES tous les après-midis**

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir:

**lundi: 7h30 - 12h00**

**ma - me - je - ve: 8h30 - 12h00**

**Fermé toute la journée le mardi 1<sup>er</sup> août 2023 (Fête Nationale)**

Merci de votre compréhension

#### A l'affiche

**L'improbable voyage  
d'Harold Fry**  
VE 23 juin à 20h30

**Les Gardiens de la Galaxie  
Volume 3**  
SA 24 & DI 25 juin à 20h30

**Les petites victoires**  
DI 25 juin à 17h

#### Prochainement

**Fermeture estivale  
du 26 juin au 22 août**

**Cinéma Open Air  
du 16 au 19 août!**

[www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

### Cabinet ELSA

**REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE**

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,  
massages articulaires, sportifs,  
relaxant, anti-cellulite et Reiki

**Elsa Gonçalves**  
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel  
Rue des Draïzes 6 - 2000 Neuchâtel  
(également présente au Val-de-Travers)



## AVIS OFFICIELS des communes

### HAUTERIVE



#### CE SOIR FÊTE SCOLAIRE ET HOMMAGE À L'ANCIEN COLLÈGE

Amis d'Hauterive, anciens professeurs et élèves des écoles d'Hauterive, élèves, parents et enseignants et enseignants d'aujourd'hui, membres du Conseil général d'Hauterive venez ce soir (vendredi 23 juin) dire au revoir à l'ancien collège, les portes seront ouvertes!

- **Dès 18h:** le vin d'honneur et un petit souvenir de l'ancien collège seront offert par la commune. Des peintures des élèves de l'ancien collège décoreront les murs.
- **Le livre d'Or** de l'ancien collège attendra vos pensées.
- Les enfants pourront se faire **tatouer** comme princesse, grenouille, reine etc.
- **A 18h30 les chants des élèves**
- **A 19h la partie officielle** avec quelques mots de monsieur Claude Zweiacker, fin connaisseur de l'histoire de notre commune, pour rendre hommage à l'ancien collège et à l'histoire des collèges de notre commune.
- **Un repas asiatique et argentin**, des hotdogs, le vin de nos vignerons, une sangria faite maison, des boissons non alcoolisées, des desserts préparés par les parents et des brochettes de bonbons préparées par l'APEH seront de la fête.
- **Dès 19h30** les élèves pourront peindre des graffiti sur un mur du nouveau collège, sous la guidance d'un artiste.
- **A 19h30** l'Association Musicale Neuchâtel Saint-Blaise agrémentera le souper sous tente.
- **Une soirée avec DJ** pour les enfants terminera la manifestation. Les parents pourront observer leurs enfants en étant assis sous tente et autour d'un verre ou se lancer aussi pour danser.

Venez vivre une fête scolaire un peu particulière, qui laissera des traces dans votre mémoire.  
COMMISSION DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

### LA TÈNE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.06.23 au 03.07.23 Publication FAO n° 22

**Dossier SATAC n° 116302**

Parcelle(s) et coordonnées : 1160 - Thielle - Wavre; 1208125/2568198

Situation : Les Pigeons; Grand'Rue 29

Description de l'ouvrage : Remplacement d'une chaudière a mazout par, une PAC air/ eau extérieur.

Requérant(s) : Bertrand et Marianne Loison -, 2075 Wavre

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités: Zone à bâtir: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MACHINES À SOUS</b></li> <li>• <b>PARIS SPORTIFS</b></li> <li>• <b>LOTO EXPRESS</b></li> <li>• <b>MATCH LIVE</b></li> <li>• <b>LOUNGE BAR</b></li> </ul>	<p><b>HORAIRES</b></p> <table border="0"> <tr> <td><b>LUN - JEU</b></td> <td><b>15H00 - 23H00</b></td> </tr> <tr> <td><b>VEN - SAM</b></td> <td><b>15H00 - 00H00</b></td> </tr> <tr> <td><b>DIM</b></td> <td><b>15H00 - 23H00</b></td> </tr> </table>	<b>LUN - JEU</b>	<b>15H00 - 23H00</b>	<b>VEN - SAM</b>	<b>15H00 - 00H00</b>	<b>DIM</b>	<b>15H00 - 23H00</b>
<b>LUN - JEU</b>	<b>15H00 - 23H00</b>						
<b>VEN - SAM</b>	<b>15H00 - 00H00</b>						
<b>DIM</b>	<b>15H00 - 23H00</b>						
<p><b>Grand-Rue 5 - 2520 La Neuveville</b></p>							

### LA TÈNE



#### LA RAMÉE – CABINE WC

La commune de La Tène porte à votre connaissance qu'une cabine WC sera à disposition de la population durant la période estivale, soit de juillet à août 2023, à la place à pique-nique au port de La Ramée, respectivement à proximité du couvert selon le plan ci-dessous.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'une saison test et nous espérons que cette installation sera accueillie avec le plus grand enthousiasme.



La Tène, le 23 juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE



#### TAILLE DES ARBRES ET HAIES - AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondus par les propriétaires (figure 1).

Il est interdit de laisser des branches avancer :

- au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)
- au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)

Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le **30 juin 2023**, la sécurité communale sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un paysagiste, aux frais des propriétaires (art. 40 du règlement de police).

Figure 1 :

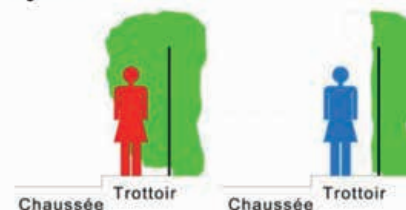


Figure 2 :

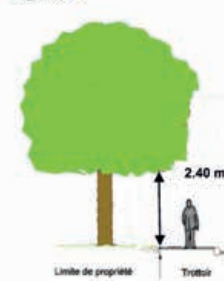
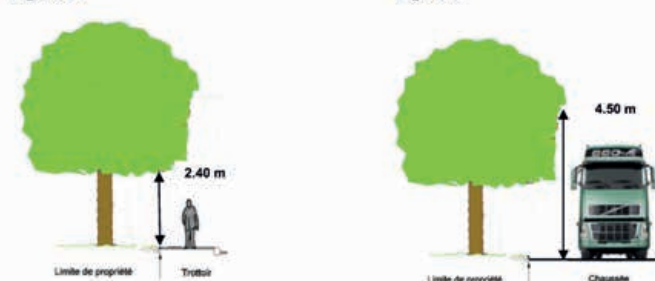


Figure 3 :



La Tène, le 19 juin 2023

CONSEIL COMMUNAL



## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.06.23 au 24.07.23  
Publication FAO n° 25

**Dossier SATAC n°** 116361

Parcelle(s) et coordonnées: 1083 - Thielle - Wavre; 1208180/2568260

Situation: Les Pigeons 2

Description de l'ouvrage: Agrandissement d'une villa familiale, ajout d'une chambre sur le garage et création d'un abri de jardin

Requérant(s): Christine Issemann et Philippe Christian Issemann, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans: Mikael Monteserin Schwab-System, John Schwab SA, Platanenstrasse 7, 3236 Gamepelen

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993, Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 25.03.2009

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.06.23 au 03.07.23 Publication FAO n° 22

**Dossier SATAC n°** 116144

Parcelle(s) et coordonnées: 1397 - Thielle - Wavre; DP70 - Thielle - Wavre; DP61 - Thielle - Wavre; DP73 - Thielle - Wavre; 1207954/2569025

Situation: Thielle

Description de l'ouvrage: Thielle - requalification des axes de la localité, création d'une nouvelle liaison de mobilité douce et pose de conduites enterrées

Requérant(s): Commune de La Tène, 2074 Marin-Epagnier; Groupe E Celsius SA, 1763 Granges-Paccot

Auteur(s) des plans: Marc Arlettaz, Sd ingénierie neuchâtel sa, Chasselas 1, 2034 Peseux

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Domaine public

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.06.23 au 03.07.23 Publication FAO n° 22

**Dossier SATAC n°** 115752

Parcelle(s) et coordonnées: 2329 - Marin - Epagnier; 1206657/2566848

Situation: Le Perrelet; Rue de la Fleur-de-Lys 13

Description de l'ouvrage: Assainissement et surélévation d'un immeuble

Requérant(s): ETP Consulting ING., 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Claude Schorderet, gms architectes SA, Rue de l'Ecluse 66A, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone mixte 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 11.01.05 RAC (densité, TOS, indice d'espaces verts); Art. 11.01.09 RAC (places de stationnement); Art. 35 RAC (lucarnes); Alignement à une route communale

Particularités: Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'art. 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### ARRÊTÉS SOUMIS À RÉFÉRENDUM - SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 15 JUIN 2023

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

**Intitulé des arrêtés:**

1. Arrêté concernant un crédit d'engagement de 132'000 francs pour l'assainissement énergétique du bâtiment de l'Espace Troglodyte et l'aménagement d'une place pour une roulotte
2. Arrêté concernant l'octroi d'une subvention en faveur du « Jardin d'enfants Bidibul »

**Échéance du délai référendaire:** lundi 14 août 2023

Le Conseil communal

### LA TÈNE

#### OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

<b>Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août</b>	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	
Mardi 1 <sup>er</sup> août		Fermé toute la journée

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 14 août 2023.

### LA TÈNE

#### PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU COLLÈGE DE WAVRE ACCÈS RESTREINT DU 3 JUILLET AU 11 AOÛT

Un projet photovoltaïque d'envergure est sur le point de voir le jour à Wavre. Les travaux consisteront en l'isolation du toit afin d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment, et des panneaux solaires seront intégrés, recouvrant l'intégralité du toit. Avec une puissance projetée de 116 kWc, soit l'équivalent de consommation annuelle de plus de 30 ménages, ce projet permettra de rendre le bâtiment scolaire pratiquement autonome en énergie tout au long de l'année.

De plus, l'ancien bâtiment administratif bénéficiera également de cette infrastructure grâce à un partage de l'énergie. Le solde de l'énergie verte produite et non consommée sera réinjecté dans le réseau électrique.

Des zones de recharge seront installées, alimentées elles aussi par les panneaux solaires. Un système de gestion intelligent sera mis en place pour optimiser la gestion de l'énergie, permettant un accès à distance au système et l'application de programmes spécifiques. Les travaux sont prévus du **3 juillet au 11 août prochain**, avec une semaine prévue pour la préparation du chantier. L'accès sera par ailleurs restreint dans la zone rouge selon le plan ci-dessous:



La Tène, le 23 juin 2023



## SAINT-BLAISE

### Apéro de début d'été à Saint-Blaise Venez nombreux!

Rendez-vous le vendredi 30 juin 2023 dès 18h au Pré Brenier.

La Commission du 3Février (C3F) organise l'apéritif villageois de début d'été.

Sur un principe canadien, le comité fournit les boissons et s'occupe du service et les participants partagent les victuailles confectionnées avec amour dans les cuisines du village.

L'événement sera annulé en cas de météo défavorable, le bon sens étant de mise dans ces circonstances.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager un moment de convivialité qui lancera la saison la plus ensoleillée de l'année!

Le comité de la Commission du 3Février.



**Patrice Pagani**  
Peinture - Papiers peints  
Rénovation de façades  
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise  
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

La suisse bouge 2023 a vécu



### Hauterive un village en mouvement

La Commune d'Hauterive remercie et surtout **félicite** toutes les personnes qui ont pris part à ce mois d'activités sportives de la Suisse bouge du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2022.

Cette édition 2023 est à mettre dans les grands crûs. En effet, votre participation peut être classée d'exceptionnelle! Grâce à l'application téléchargeable sur smartphone, chacun.e a eu la possibilité de faire son activité physique à toute heure.

La 1<sup>ère</sup> raison pour ne pas faire du sport, selon l'enquête de l'office fédéral des sports (OFSP) est le manque de temps. Alors un grand merci à l'ensemble de toutes celles et ceux qui ont pris le temps de venir participer aux activités de groupe, ainsi qu'aux nombreuses personnes qui se sont dépensées à leur convenance. Un grand bravo aussi aux enseignants/tes qui ont organisé des journées sportives avec l'ensemble des élèves.

**La Commune d'Hauterive a ainsi comptabilisé 128'243 minutes de mouvement, soit un total de 2'137 heures! Cela nous classe au 27<sup>ème</sup> rang dans la catégorie A des communes entre 2'001 et 5'000 habitant.e.s, sur un total de 621 communes. Dans toute la Suisse, ce sont plus de 43 mios de minutes qui ont été effectuées!**

Ce résultat démontre un vif intérêt pour le sport de la part de la population. La marche intercommunale, organisée conjointement avec nos communes voisines d'Enges, la Tène et St-Blaise, a rencontré un vif succès et a permis de brasser les populations des 4 communes pour des échanges des plus sympathiques. Merci aux participant.e.s!! Un merci tout particulier à la Société d'Emulation d'Hauterive pour l'organisation de l'assiette de risotto sur la place du village qui a suivi cette balade.

Un grand merci également au fitness FIT-4U qui a mis spontanément ses locaux et ses moniteurs/trices à disposition pour dispenser ses cours au public, ainsi qu'aux moniteurs/trices de yoga, aquagym et autres, qui ont ouvert leurs cours aux publics.

Un immense merci à la commune d'Hauterive qui a mis ses locaux à disposition et donné la gratuité de l'accès au bassin de natation tout au long du mois de mai.

La Suisse bouge 2023 a vécu, rendez-vous pour l'édition 2024!

Le coordinateur sportif M. Eymann

Plus de photos sur le site  
[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)  
Rubrique Galerie



## SAINT-BLAISE

Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023

### Rencontre conviviale au Pré Brenier



Lancée en 2015, la *Rencontre des habitants et habitantes des alentours du Pré Brenier et des quartiers voisins*, fixée traditionnellement au 1<sup>er</sup> samedi de juillet, aura donc lieu, le samedi 1<sup>er</sup> juillet prochain, à partir de 16h30.

Les organisateurs se réjouissent, d'ores et déjà, d'accueillir, par n'importe quel temps, sous le pavillon, chaque habitant et chaque habitante pour vivre un moment d'échanges et de convivialité en toute simplicité.

Chacun pourra agrémenter l'apéro de boissons, amuse-bouche et autres spécialités. CZ

## SAINT-BLAISE

### Matchs du FC Saint-Blaise



Vendredi 23.06.2023

20:00 1<sup>ère</sup> équipe - FC Bosporus, Barrage

### Résultats FC Saint-Blaise

Samedi 17.06.2023

5:10 Juniors E Pumas - FC Colombier Dragons, championnat

6:4 Team FC CSL - Juniors E Tigres, championnat

10:6 GrpM Etoile-Parc - Juniores Féminines, championnat

2:4 GrpM des Vallées - Juniors D, championnat

2:7 Juniors B - FC Le Locle, championnat



Association Rage de Vert  
c/ PerspectivePlus, Closel-Bourbon 3, 2075 Thielle  
[www.ragedevert.ch](http://www.ragedevert.ch) | [info@ragedevert.ch](mailto:info@ragedevert.ch)  
076 481 13 84

### Communiqué de presse

#### Paniers de légumes Bio à l'abonnement de l'Association Rage de Vert maintenant disponibles à Cressier

L'agriculture contractuelle de proximité, c'est un engagement réciproque entre une agricultrice (ou un agriculteur) et les mangeuses (et mangeurs) de légumes que cet agriculteur parvient à nourrir. Tout ce qui sort des champs semaine après semaine est transmis aux abonnés, contre un paiement annuel. C'est un partage très étroit et très solidaire des générosités de la terre et des risques de l'activité agricole.

Rage de Vert cultive à Thielle au bord du canal, sur un peu moins de 1.5 ha. Ses légumes sont disponibles chaque semaine pour ses abonnés, sur place ainsi qu'en ville de Neuchâtel. Pour ses abonnés de Cressier, leurs légumes seront maintenant disponibles à un lieu convenu à la rue de Neuchâtel. Inscrivez-vous! Il y a encore de la place.



Pour des informations plus détaillées [[info@ragedevert.ch](mailto:info@ragedevert.ch) ; [www.ragedevert.ch](http://www.ragedevert.ch) ; 076 481 13 84]



## CRESSIER

## Les gens de plume ont tenu salon au pied du château

Organisé par l'I-lirédiction, cet événement extérieur s'étant déroulé sur deux jours, a permis aux amoureux de la lecture de regarnir leurs bibliothèques, tout en échangeant avec leurs auteurs favoris et en encourageant ces derniers.



Ayant comme mission de mettre en lumière la littérature d'ici et de souligner le talent des auteurs originaires de la région, ce nouveau rendez-vous estival a réuni des participants de toutes les générations, au total plus d'une cinquantaine de plumes romandes mises au contact avec le public, un lien qui rend fort! Dans la foison d'artistes du milieu de l'écrit, une belle place était faite aux « locaux » parmi ceux-ci, une jeune romancière et son illustratrice, l'attachante auteure-illustratrice-aquarelliste d'ouvrages jeunesse, un bédéciste surprenant, un éditeur compositeur spécialisé dans les livres à lire, écouter et regarder! A leurs côtés, les régionaux auteurs de romans policiers/thrillers se pliaient aux dédicaces, répondaient aux feedbacks de leurs fans, d'autres confiaient leurs inspirations d'énigmes et aventures ou de romances, les touche à tout n'en finissaient pas d'étonner, peintures et dessins laissaient songeurs. A leur constat, il y a plus de livres que de lecteurs, rien n'enlevait pour autant leur joie de renouer avec le public. La qualité des stands, des exposants, des entretiens ou conférences des protagonistes, a satisfait pleinement toutes les curiosités. Le salon du livre apporte justement cette visibilité sur les éditions, libraires et auteurs moins médiatisés ou davantage spécialisés.

Mais qu'est-ce qui pousse donc tant d'auteurs à tenter l'aventure du métier d'écrivain, à vouloir se faire éditer? On peut placer cette question sous tous les angles possibles et imaginables, les réponses se situeront toujours sur trois plans. L'écrivain écrit pour se faire plaisir, pour transmettre son imaginaire et ses pensées à des lecteurs, et pour avoir du succès. De son côté le lecteur sait que chaque page tournée renforce le tissu de ses connaissances dans son esprit et lui aide à terme à mieux comprendre le monde qui l'entoure!

GC



## CORNAUX

## Un nouveau président pour le FC Cornaux

Mercredi 14 juin dernier, les membres du FC Cornaux étaient réunis sur le terrain de football du village pour une assemblée générale extraordinaire qui avait pour principal objet la démission du président et son remplacement.

Une cinquantaine de membres avaient fait le déplacement pour cette soirée à l'ordre du jour succinct.

C'est le président démissionnaire, Nicola Evangelista qui a tout d'abord pris la parole, ouvrant la séance en remerciant les personnes présentes. Il est revenu sur ses 2 années de présidence et sur les événements qui ont jalonné ce mandat. Il a également remercié son comité pour son travail et son soutien. Mais, celui qui affiche désormais 42 années au sein du club, a déclaré avoir besoin de prendre du recul, afin d'apporter un souffle nouveau à la tête du club et a confirmé avoir remis sa démission au comité. Il a ensuite laissé la parole aux autres membres du comité. Ces derniers sont unanimes, l'équilibre du club est fragile, en raison du manque d'investissement des joueurs, des membres et des parents. Et ceux qui s'investissent n'arrivent plus à tout faire! Selon Luca Febbraro, responsable juniors, les joueurs sont là, les équipes existent, mais l'encadrement n'est plus suffisant, tant chez les garçons que chez les filles, ce que confirme Fabien Rod, responsable du foot féminin au sein du club. Fabienne Ayer-Schaller, caissière, quant à elle, souhaitait remettre son mandat à la fin du mois de juin 2023, mais elle n'a toujours pas trouvé de successeur. Après cet état de situation, le président a donc demandé à l'assemblée si quelqu'un souhaitait prendre la présidence du club. Et c'est Christophe Valveri, joueur vétérinaire à Cornaux depuis 4 ans qui s'est annoncé pour le poste! Cette candidature surprise a été longuement applaudie et acclamée par les membres présents et entérinée par un vote à main levée. Le président démissionnaire, après avoir félicité son successeur, a relevé que les postes de vice-président et secrétaire étaient toujours vacants. Personne ne se sentant appelé à ces postes, ces derniers resteront pour l'heure encore inoccupés. Au surplus, Marco Mesquita s'est annoncé pour venir renforcer le comité, sous les applaudissements nourris de l'assemblée!

Après la constitution du nouveau comité, il a ensuite été question de la pénurie et du recrutement des entraîneurs. Luca Febbraro a rappelé qu'il était arrivé comme entraîneur au sein du club parce que son fils était sur le terrain, et que pour aider il fallait parfois juste donner de son temps. Il relève avoir même dû annuler certains entraînements dernièrement par faute d'encadrement! Des solutions de rapprochement avec Cressier et Le Landeron existent, mais l'idée principale est de conserver les jeunes joueurs à Cornaux! Pour toutes ces raisons, il subsiste encore quelques inconnues quant au nombre d'équipes à inscrire en championnat pour la saison prochaine. En ce qui concerne le football féminin, Fabien Rod a évoqué les mêmes problèmes d'encadrement et attiré l'attention des membres sur le fait que l'effectif de l'équipe des moins de 19 ans s'amenuisait! Enfin, l'entraîneur de la première équipe s'est dit être inquiet du petit nombre de joueurs réguliers à l'entraînement. L'appel aux forces vives n'est pas resté sans réponse, puisque Daniela, jeune joueuse, s'est d'ores et déjà annoncée comme aide-entraîneur pour l'équipe féminine des moins de 12 ans! « Vive le FC Cornaux », tels furent les mots de conclusion prononcés par le président sortant, avant l'apéritif au soleil couchant!

IN

Fils SA  
**Stoppa**  
PLÂTRERIE - PEINTURE  
NEUCHÂTEL • MARIN





## CORNAUX

### Le Chœur d'Hommes en assemblée générale

**Le vendredi 9 juin le Chœur d'Hommes a tenu son assemblée générale à l'Hôtel du Soleil.**

Le Président Edouard Bovey étant absent pour cause de maladie. C'est le Vice-président François Droz qui ouvre la séance à 19h00 devant les 14 membres présents, 4 se sont excusés. Celle-ci débute par une minute de silence à la mémoire de Pierre-Yves Boillat.

L'ordre du jour est accepté sans changement et le PV de l'AG 2022 ainsi que le rapport de course sont acceptés par acclamation.

Dans son rapport présidentiel, lu par François Droz, le président Edouard Bovey retrace l'historique des manifestations de la société pour la saison écoulée et adresse des remerciements particuliers à Marcel Holzer qui cette année a renoncé à monter sur les planches de la troupe de théâtre du Chœur après plus de 20 ans d'activité. Merci Marcel. L'arrivée d'un nouvel acteur, notre ami Yves Cressier, qui a pu, malgré ses activités professionnelles, libérer du temps pour les répétitions et qui, avec brio, a parfaitement assumé son rôle et va permettre à la troupe de survivre. Ses remerciements vont également aux membres et au Directeur Evan metral.

Les comptes tenus d'une manière exemplaire sont présentés par le caissier Pierre-Alain Auderset et approuvés par les vérificateurs de compte Yves Cressier et Jean-François Bille. Ils sont acceptés par acclamations.

Dans les nominations statutaires, le comité est reconduit par acclamations. Il se compose de: Edouard Bovey président, François Droz vice-président, Pierre-Alain Auderset caissier, Nathaniel Schmid secrétaire et Marcel Holzer archiviste Suit la nomination des vérificateurs de comptes qui sont: 1<sup>er</sup> Vérificateur Jean-François Bille, 2<sup>ème</sup> Henri Ammann et suppléant Jean-Pierre Garmatter et se terminent par la nomination de deux membres d'honneur Jean-Louis Borel et Jean-Claude Degrandi, respectivement metteur en scène et décorateur et accessoiriste de notre troupe théâtrale en remerciements pour les décennies à œuvrer pour le bien de notre petite troupe.

Citations: membres depuis: 35 ans Claude Tanner, 20 ans Ueli Nydegger, 10 ans Yvon Berger, 10 ans Maurice Muriset

Et comme nouveau membre Jean-Pierre Garmatter.

La course 2023 sera organisée par Yves Cressier et François Droz et emmènera la joyeuse troupe dans la région de Gruyère.

Le vice-président François Droz lève la séance à 20h00 et celle-ci se termine par le verre de l'amitié et quelques pizzas bienvenues. EB

## SAINT-BLAISE

**Concours de pêche du 18 juin 2023**

### Un brochet de plus de sept livres



Six pêcheurs de la Société des pêcheurs à la traîne du Bas-Lac, SPTPBL, ont pris part, dimanche matin passé, à un concours de pêche. Alors que, cette année, les captures sont plutôt rares, deux pêcheurs partis au large sont néanmoins revenus au port chacun avec deux brochets.

Les poissons de François Gehrig atteignaient 4'830 grammes à la pesée, le plus gros brochet (photo), 3'520 grammes. La balance indiquait 3'280 grammes pour les brochets d'Yves-André Zimmermann. CZ

## CORNAUX

### Retour sur le départ de la créatrice du jardin d'enfants Boule de Gomme



**Avant de partir en retraite, Lolita a offert une dernière fête à ses bambins du jardin d'enfants Boule de Gomme qu'elle a créé il y a 30 ans.** Consciente d'assurer la continuité d'un environnement chaleureux et accueillant pour les tout-petits, elle a trouvé son successeur en la personne de Maud Donnet, nouvelle éducatrice, qui a été présentée à la fête d'adieu. (voir photos) GC



## Fête de la Jeunesse 24 juin 2023



**Dès 10h30**

**Ouverture**

Cafés & Pâtisseries

**10h30 – 12h30**

**Jeux pour les enfants dans la Vieille Ville animés par les 7<sup>èmes</sup> et les 8<sup>èmes</sup>**

**Dès 11h30**

**Repas en famille**

**15h15**

**Départ du Cortège des enfants**

Collège primaire – Rue St-Maurice – Rue du Lac – Rue de Jolimont – Rue de Soleure – Rue du Centre – Rue de la Gare – Faubourg – Rue St-Maurice et arrivée dans la Vieille Ville

**16h30 – 17h30**

**Animation de Breakdance et grimages pour les enfants**

Cour du Château

**18h00 – 21h00**

**Disco pour les enfants**

**Dès 18h00**

**Repas, Bar à Mojito & Disco**



Fête organisée par Conseil d'Établissement Scolaire Communal en étroite collaboration avec la Direction de l'école et le corps enseignant des degrés 1FR à BR du Landeron.

[www.facebook.com/CESCLanderon](http://www.facebook.com/CESCLanderon)

[info@cesc.ch](mailto:info@cesc.ch)



## HAUTERIVE

# Retrouvailles des anciens conseillers et conseillères communaux Les générations passent, mais la commune reste



**Une fois par législature, une rencontre entre anciennes conseillères communales et anciens conseillers communaux est organisée par la commune d'Hauteville. Le lundi 12 juin 2023 fut l'une d'entre elles.**

C'est aux alentours de 18h30, que les nombreux anciens conseillers et anciennes conseillères communales et communaux se sont retrouvés, en ce début de semaine, au Silex. Organisé par Delphine Novelli, administratrice communale, cette rencontre, devenue traditionnelle avec le temps, a réuni pas moins de 19 ancien-ne-s chef-fe-s de dicastères, accompagné-e-s de leurs conjoint-e-s, sur les bords du Lac de Neuchâtel. Faire une liste exhaustive par ces lignes de la quarantaine de convives présents, en serait bien trop contraignant, et certainement fort peu utile pour le lecteur. Relevons tout de même l'apport indéniable que chaque ancien-ne-s conseiller-e-s communaux-ales a laissé, d'une façon ou d'une autre, de son passage à l'exécutif altaripeen, améliorant peu ou prou la vie des concitoyen-ne-s.

Chaque convive ayant regagné sa place, Martine Steiger Burgos a ouvert les festivités par un discours de bienvenue. Rappelant notamment les nombreux défis d'ores et déjà relevés et ceux, non moins nombreux, qui restent à l'être. La Présidente remerciera également à cette occasion chacune et chacun de sa présence à ce souper.

Entre conseillers communaux la vie politique n'est jamais loin, et il était difficile de ne pas aborder, en ces temps de votation qui plus est, la question de la potentielle fusion du projet de commune «Laténa». Moment d'émotion pour les uns comme pour les autres, les discussions se sont poursuivies sur différents sujets, se balançant entre anecdotes et souvenirs heureux de leur passage à l'exécutif communal, égayant ainsi la soirée. De quelques années d'engagement politique à plus de 30 ans, tous ont pris plaisir à se remémorer d'un nom ou d'un dossier atypique voire comique de leur législature.

Se déroulant sous les meilleurs auspices, les couleurs du lac de cette soirée d'été prirent leurs teintes chatoyantes de fin de soirée et ont amené les ancien-ne-s collègues de partis, ou non, jusqu'au dessert à l'absinthe, clôturant ainsi une soirée réussie.

C'est également en fin de soirée, peu de temps après que les bougies furent allumées, que Monsieur Bernard Cattin prit la parole, remerciant Martine Steiger Burgos ainsi que les conseillers communaux en fonction (Alain Gerber, Rocco Mauri, Patrice Zürcher & Thomas Zeller) pour la tenue de cette soirée. Espérant vivement que cette tradition communale perdure, chacun retrouva le chemin de ses pénates.

Vivement de futures retrouvailles, sous un prétexte ou un autre!

MHD



## Le Loomipédia :

Certaines nuits dans l'année, des nuits très particulières durant lesquelles le ciel et les étoiles sourient plus fort au reste des vivants, le Loomi se suspend la tête en bas aux branches de son majestueux arbre maison. A cet instant, il va déployer toute sa magie et luire d'une magnifique lumière turquoise, chatoyante comme une guirlande de Noël. Cette lumière féérique va se transmettre de branche en branche, de feuille en feuille, et se répandre comme une toile de magie bienfaitrice à tous les alentours, offrant beauté et abondance à la nature. « Mais ils viennent d'où les bébés Loomis ? »



## LA TÈNE

# Conseil général: des comptes noir vif



Teresa Remexido: un regard sur une année réussie de présidence



Raphaël Kummer: le nouveau premier citoyen de la commune

**Point d'orgue de la soirée, les comptes de la commune, bénéficiaires de plus de 750'000 francs ont été validés par les 35 membres présent.e.s**

### Un nouveau bureau du conseil général

Comme il est de coutume lors du conseil général ordinaire de juin, le plénum se doit d'élire son bureau. Cette année n'a pas failli à la tradition et la composition dudit bureau sera la suivante (pour une année voire plus si la fusion est acceptée en novembre).

Président: Kummer Raphaël (PLRT)

Vice-président: Gremaud Gérard (PSLT)

Secrétaire: Perret Pascal (PLRT)

Vice-secrétaire: Carneiro Costa Manuel (PSLT)

Questeurs: Storrer Vincent (Les Vert.e.s) et Degiorgi Edith (ELT)

Teresa Remexido (Les Vert.e.s), la présidente sortante, a été chaleureusement félicitée et remerciée par son parti pour la maestria avec laquelle elle a dirigé les débats, et ce seulement avec une année et demie de politique derrière elle. Des félicitations ont été adressées par d'autres partis du conseil général, mais pas tous. Dommage, car le rôle de président n'est pas une sinécure et juste un mot de félicitations serait une façon élégante de reconnaître l'investissement consenti.

### Le nouveau président en quelques mots

Raphaël Kummer est marié et papa de trois enfants. Il réside à Wavre et travaille à Berne dans une société de sécurité et d'alarme de bâtiments. Il est actif dans jeunesse et sport, le scoutisme et le tchoukball.

### Une nomination à la commission financière et au syndicat intercommunal de l'éorén mais pas à la police du feu

Léonore Lovis (Les Vert.e.s) a été nommée à la commission financière en remplacement de Teresa Remexido, démissionnaire.

Catherine Vaucher a été nommée en tant que déléguée suppléante au conseil intercommunal du syndicat intercommunal de l'éorén.

Malheureusement aucun candidat ne s'étant annoncé, le PLRT n'a pas pu présenter de nom pour compléter la commission de police du feu et de salubrité publique. Ce point sera remis à

l'ordre du jour du conseil général de septembre.

### Des comptes qui ont réjoui tous les partis

Le conseiller communal Yannick Butin, grand argentier de la commune, avait le sourire. En effet, et ce pour la 6<sup>ème</sup> fois d'affilée, il avait le plaisir d'annoncer un substantiel bénéfice de 755'752 francs. Ce résultat aurait pu être même presque doublé, mais le conseil communal, ayant constaté que la valeur globale du collège au bilan était surévaluée et au vu du bénéfice annoncé, avec l'accord du service des communes, a corrigé la réévaluation de 2017 afin d'obtenir une évaluation du collège au bilan correspondant à sa valeur.

La commission financière, a accepté cette façon de voir et s'est dit plus que satisfaite du résultat. Tous les voyants sont au vert (pâles pour certains mais vert) et constate que l'endettement de la commune a diminué et sa fortune augmentée. Que vouloir de plus si ce n'est se réjouir et c'est ce qu'ont déclaré tous les partis. Pas le moindre nuage lors de la lecture de détails et c'est à l'unanimité que les comptes 2022 passe la rampe haut la main.

### Les ados fréquentant le Troglo n'auront plus froid cet hiver

Le Troglo a vu le jour en 1987 et s'intègre parfaitement dans le paysage local. Les travaux à investir dans le bâtiment du Troglo entrent dans la réflexion globale du Conseil communal désireux de définir de ce qui peut ou doit être fait pour assainir énergétiquement les bâtiments communaux. Tant les commissions consultées que les partis ont accepté à l'unani-

mité le crédit de 132'000 francs pour l'assainissement du bâtiment de l'Espace Troglodyte (Le Troglo) et l'aménagement d'une place pour une roulotte (nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette roulotte).

### Un amendement qui a fait débat

Le rapport du Conseil communal au Conseil général, concernant le renouvellement de la subvention en faveur de l'atelier créatif Bidibul, a provoqué des réactions fortes de certains partis. En effet, la commission financière (par la voix déterminante de son président) avait déposé un amendement pour réduire la durée de la convention de 10 à 5 ans, ce qui n'a pas plus à ceux-ci. Après une interruption de séance pour laisser le choix à la commission de retirer son amendement (qui ne pouvait se faire car des membres de ladite commission étaient absents ce soir-là), le plénum refusait l'amendement et acceptait la prolongation de la subvention pour 10 ans à une très large majorité. La séance s'est terminée en partageant le verre de l'amitié.

DJ

## SAINT-BLAISE

### FC Saint-Blaise

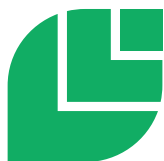
## En 2<sup>e</sup> ligue interrégionale?

**Match décisif, ce vendredi soir 23 juin 2023, à 20 heures, aux Fourches, pour le FC Saint-Blaise qui a été récemment promu champion de la 2<sup>e</sup> ligue neuchâteloise et qualifié pour la Coupe suisse. Il jouera le match retour de barrage contre le FC bernois Bosphorus permettant d'accéder à la 2<sup>e</sup> ligue interrégionale.**

Le FC Saint-Blaise, qui était à égalité pour obtenir la place de champion de de 2<sup>e</sup> ligue neuchâteloise avec l'ASI Audax-Friul au terme du championnat, l'a finalement emporté grâce aux points fair-play déterminants pour partager les deux équipes.

Ainsi, le club de football local a été appelé à jouer deux matches de barrage. Il a certes été battu par 3 buts à 2, samedi passé, par l'équipe bernoise mais un retour de situation reste possible aux Fourches pour lui permettre de conquérir une place en 2<sup>e</sup> ligue interrégionale.

CZ



**VOILLAT SA**  
Jardiniers - Paysagistes

**Création et entretien de jardin  
Plants de fleurs et de légumes**

Les Flochets

2525 Le Landeron

T. 032 751 26 66

F. 032 751 29 79

info@voillatsa.ch

voillatsa.ch

## THIELLE-WAVRE

### La Société Émulation de Thielle-Wavre vous invite à participer à la kermesse du collège!



**Le Samedi 24 juin 2023**  
**Dès 15h: JEUX AU COLLÈGE**  
**A 17h30: SPECTACLE DE L'ÉCOLE**  
THEME « LES 4 SAISONS »  
Restauration, Buvette, Jeux, Tombola et Soirée Dansante jusqu'à 2h du matin.  
**NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES!**  
Inscription sur notre site pour le repas et pour offrir votre aide!  
[www.emulation-thielle-wavre.ch](http://www.emulation-thielle-wavre.ch)

## LA TÈNE

### Portes ouvertes du Quartier des Mosaïques à Marin le 23 juin 2023

**Une première! À Marin, des logements neufs avec encadrement dédiés aux bénéficiaires AVS/AI sont désormais ouverts à la location. Une journée portes ouvertes permettra de visiter un appartement témoin. La mixité sociale et intergénérationnelle a été placée au cœur du nouveau quartier Les Mosaïques.**

Le 23 juin 2023, de 14h à 18h, le Quartier des Mosaïques à Marin ouvrira ses portes à la population. L'occasion de découvrir des appartements neufs spécialement conçus pour les seniors et les personnes à mobilité réduite. Les visiteurs seront également informés sur les prestations d'encadrement fournies par l'association Althys. Quelques appartements avec encadrement sont encore disponibles. Une partie officielle se tiendra à 17h en présence des représentant-e-s du canton, de la commune, ainsi que de la directrice de l'association Althys, en charge des prestations d'encadrement.

En 2022, à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition du Forum du Logement, organisé par le canton de Neuchâtel, plusieurs projets de « Quartiers Remarquables » ont été présentés. Le projet « Les Mosaïques » représente le premier projet du genre disponible à la location. Les premiers locataires entreront en jouissance des appartements dès le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

D'origine purement privée, ce projet n'a bénéficié d'aucune subvention des autorités. Néanmoins, il répond aux objectifs de plusieurs politiques publiques en proposant 31 appartements avec encadrement et 64 logements familiaux en location. Les appartements avec encadrement proposent des loyers compatibles avec les exigences des prestations complémentaires AVS et AI. Ce nouveau quartier a été défini comme un quartier « remarquable » pour ses qualités écologiques, sa mixité sociale et intergénérationnelle, ainsi que la qualité des espaces partagés tels que zone de rencontre, jardins communautaires, places de jeux, prairie, salle commune. En outre, l'animation sera déployée par les activateurs de quartier ENOKI, spécialisés dans le développement de quartiers « vivants et durables ».

L'objectif du canton est de créer 1800 appartements de ce type dans le canton d'ici 2030.

Informations complémentaires:

- Projet Les Mosaïques: <https://les-mosaïques.ch>

## CRESSIER

### La Fête-Dieu de Cressier encore dans sa tradition!



**Fêtée solennellement dimanche 18 juin, sous un soleil tapant, la célébration de la fête catholique s'est déroulée selon son rituel.**

A cette occasion, un détachement de la fanfare

l'Espérance s'est levé aux aurores pour honorer la tradition de la diane, geste gratifié par de bonnes âmes qui avaient entreposé à leur égard un liquide réconfortant dans les boîtes aux lettres! Dans la matinée, des paroissiens ont préparé et fleuri les reposoirs. A toutes volées les cloches de l'église Saint-Martin ont annoncé l'événement dominical. Escorté par les premiers communiantes et enfants du catéchisme portant de petits étendards symboliques, l'abbé Gérard a célébré la Fête-Dieu dite aussi Corpus Domini ou Corpus Christi. A l'entrée de l'église, la fanfare l'Espérance a apporté son message musical et par une marche processionnelle elle a conduit les participants sur le parcours habituel à travers le village ponctué de deux reposoirs. Bien installés à l'ombre, les résidents du home St-Joseph attendaient patiemment le passage de la procession, un moment intense dans leur vie de tous les jours. La deuxième halte au reposoir de la place du village a surpris les visiteurs du Salon du Livre organisé au pied du château. D'un œil les passionnés de l'écrit ont suivi le prêtre revêtu de la chape dorée, portant l'ostensoir, s'avancer vers l'autel provisoire dressé sous le couvert.

Au rythme cadencé de la fanfare, la procession est retournée à l'église pour clore la célébration. A son issue, les paroissiens invités au verre de l'amitié servi sur le parvis se sont attardés pour écouter les retentissantes prestations musicales de l'Espérance garante de son attachement à la tradition villageoise.

Cependant, la grande ferveur et le plus grand faste de la Fête-Dieu se sont estompés au cours des ans, à Cressier comme ailleurs. Les questions en cours suscitent une réflexion des groupes paroissiaux. GC





## LE LANDERON

# Matières plastiques dans les déchets verts

## Et si on... DEPLASTIQUAIT!

### Episode 5: Le littering, c'est quoi?

#### Le littering, un problème de société

Les causes du littering sont multiples. En font notamment partie les nouvelles habitudes alimentaires et de consommation, la mobilité et le comportement durant les loisirs. Le littering est donc un problème de société qui ne peut être résolu qu'en concertation avec toutes les parties prenantes.



#### Conséquences du littering pour l'environnement

Les matières plastiques se désintègrent lentement en microplastiques dans l'environnement, mais elles se dégradent difficilement. D'après les projections, les microplastiques restent plusieurs décennies voire des siècles dans l'environnement, en particulier dans les sols et les sédiments. Ces matières plastiques peuvent nuire aux organismes vivants, par exemple, par lésion du système gastro-intestinal ou par intoxication.

Vu les concentrations de microplastiques mesurées jusqu'ici dans les eaux suisses, rien n'indique une mise en danger des organismes aquatiques. Les atteintes dues aux microplastiques sont toutefois sous-estimées, car les techniques d'analyse actuelles ne détectent pas les particules les plus petites. Des travaux de recherche sont donc nécessaires pour mieux évaluer le risque encouru par les êtres humains et les animaux.

Source: Office fédéral de l'environnement (OFEV)



Le Conseil communal vous est reconnaissant de faire le nécessaire pour éviter le déversement de matières plastiques - sous toute forme et dans tous les cas de figure - dans les containers destinés à la récolte de déchets verts.

Un grand merci pour votre collaboration.

## LA TÈNE

# Actions pour le climat



### Saviez-vous que ...

Dans un bâtiment construit avant les années 80, le remplacement des fenêtres et l'isolation des façades ainsi que du toit permettent de réduire la facture de chauffage d'un facteur 3 à 4.

Le 15 juin dernier, le Conseil général de La Tène a voté un crédit de 132'000 francs pour assainir le bâtiment de l'Espace Troglodyte. Les parois seront isolées, des fenêtres avec triple vitrage prendront place, une PAC remplacera les fourneaux à gaz et des panneaux solaires seront installés. Les coûts énergétiques seront diminués d'un facteur de 5 à 6, et les émissions directes de CO<sub>2</sub> seront réduites à néant, ce qui est remarquable pour un bâtiment constitué en partie d'un ancien chalet d'alpage.



## LA NEUVEVILLE

# Au programme!

**ciné 2520**  
Association du Cinéma de La Neuveville  
www.cine2520.ch



### L'improbable voyage d'Harold Fry Drame de Hettie MacDonald



Jeune retraité, Harold Fry mène une vie maussade aux côtés de sa femme. Lorsqu'il apprend que sa vieille amie Queenie est mourante, il sort de chez lui bouleversé pour lui poster une lettre... mais il décide de continuer à marcher pour se rendre à son chevet. Sa lettre en poche, il se lance alors dans un improbable périple de plus de 700km à travers l'Angleterre, avec l'intime conviction que son voyage maintiendra Queenie en vie.

VE 23 juin à 20h30  
12 (10) ans - 1h48 - USA - VF

### Les Gardiens de la Galaxie - volume 3 SF de James Gunn, avec Chris Pratt, Zoe Saldana



Notre bande de marginaux favorite a quelque peu changé. Peter Quill, qui pleure toujours la perte de Gamora, doit rassembler son équipe pour défendre l'univers et protéger l'un des siens. En cas d'échec, cette mission pourrait bien marquer la fin des Gardiens tels que nous les connaissons.

SA 24 & DI 25 juin à 20h30  
12 ans - 2h29 - US - VF

### Les petites victoires Comédie de Mélanie Auffret avec Michel Blanc et Julia Piaton



Entre ses obligations de maire et son rôle d'institutrice au sein du petit village de Kerguen, les journées d'Alice sont déjà bien remplies. L'arrivée de sa classe d'Emile, un sexagénaire au caractère explosif, enfin décidé à apprendre à lire et à écrire, va rendre son quotidien ingérable. Surtout qu'Alice, qui n'avait rien vu venir, va devoir aussi sauver son village et son école. La désertification d'un village, la solitude, traités avec humour et bonne humeur. On peut vivre sans richesse mais pas sans tendresse.

DI 25 juin à 17h  
8 ans - 1h30 - France - VF

**Du 26 juin au 22 août, le cinéma sera fermé pour la pause estivale.**

**Mais vous pourrez nous retrouver du 16 au 19 août à la place de la Liberté pour notre Open Air!**

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur [www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)



## HAUTERIVE

## Les comptes 2022 restent dans les chiffres noirs

**Réuni lundi 19 juin 2023 à 19h au Bâtiment des Services Publics, le Conseil général d'Hauterive a approuvé à l'unanimité des 28 membres présent·es les comptes 2022 de la Commune, qui clôturent sur un léger bénéfice de Fr. 585.- après amortissements extraordinaires de Fr. 750'000.-, alors même que le budget de fonctionnement prévoyait un excédent de charges de Fr. 493'350.-.**

Selon les explications du Conseiller communal Rocco Mauri, ce résultat s'explique notamment par une année exceptionnelle en termes de rentrées fiscales et de diminutions des charges, avec en particulier une réduction drastique de la facture sociale. La Commune a pu profiter de ce contexte favorable pour amortir déjà un montant de Fr. 750'000.- sur la valeur résiduelle au bilan des deux bâtiments scolaires qui seront démolis en 2024, avec l'espoir de pouvoir absorber le solde de Fr. 940'000.- en 2023 et 2024. Au total, les charges s'élèvent à Fr. 15'357'024.- et les revenus à Fr. 15'357'609.-, et le reliquat de Fr. 585.- a été porté en augmentation de la fortune nette, située à Fr. 6'908'880.- au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Hauterive continue par ailleurs de respecter le degré d'autofinancement, affichant un taux d'endettement net de 135.2% lui imposant un degré minimal d'autofinancement de 70%. Si chacun·e a salué ce très bon résultat (tant la Commission financière que les groupes politiques ont félicité l'exécutif et son administration pour leur excellente gestion des finances publiques), les groupes PLR et Les Verts ont appelé à rester vigilants, observant que de nombreux effets positifs enregistrés en 2022 relevaient de facteurs ponctuels, même si la commune a atteint un pic démographique avec 2'692 habitant·es (son plus haut niveau historique) qui permet d'espérer une certaine constance dans les rentrées fiscales des personnes physiques. A noter que le législatif a également suivi la proposition du Conseil communal, approuvée par la Commission financière, de confier le mandat de révision des comptes pour les deux prochains exercices au moins à la fiduciaire Raffaele Sàrl, à Neuchâtel. La durée exacte du mandat (exercices de 2023 à 2024 ou 2025) sera déterminée par les résultats de la votation sur la fusion et de l'entrée en vigueur ou non de la nouvelle commune au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### La fusion, justement

«Tout reste à faire», a noté Rocco Mauri, précisant que le COPIL avait encore plusieurs séances de travail devant lui en dépit de la validation le 8 juin de la convention de fusion par les Conseils généraux d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Le Conseiller communal a aussi et surtout réfuté avec force tout amalgame entre le destin de Laténa et le rejet le 18 juin par la population de St-Blaise d'augmenter le coefficient fiscal communal de 66 à 68 points, soit le niveau de la future commune fusionnée. A une question d'Olivier Favre (PLR), qui s'interrogeait néanmoins sur la possibilité de rabaisser le coefficient fixé pour Laténa, Rocco Mauri a rappelé que celui-ci a été fixé de manière fine par le groupe technique Finances en tenant compte des réalités et des ambitions de la nouvelle commune et qu'il n'était pas envisageable de le revoir pour des raisons politiques. «Il ne faut pas avoir peur de ce vote», a-t-il martelé, insistant sur l'importance de tous les membres des législatifs concernés dans la promotion et la défense de la fusion au sein de la population en vue de la votation du 26 novembre.

### Nouveau collège: modification partielle du PAL validée

Le Conseil général a donné son feu vert par 27 oui et une abstention à la modification partielle du plan d'aménagement local nécessaire à la réalisation du nouveau centre scolaire. La démarche consistait pour l'essentiel à changer l'affectation du bien-fonds concerné (no 1065), de «zone d'ancienne localité» (ZAL) à «zone d'utilité publique» (ZUP-1) et à modifier la réglementation de cette dernière concernant le secteur du collège. Déjà préavisé positivement par le Canton, le dossier peut ainsi être mis à l'enquête publique. Les Vert·li·béraux ont toutefois regretté le manque de vision à long terme du Conseil communal, la modification proposée n'intégrant pas une hauteur de bâtiment suffisante en cas d'extension. Ils ont en revanche été rassurés quant au maintien des places de parc du STPA, qui seront intégralement conservées «d'une manière ou d'une autre», selon Thomas Zeller, lequel a également répondu au PS que l'exécutif était conscient de l'importance de conserver une déchetterie au centre du village, sachant que l'Eco-point actuel devra être déplacé.

### Trois motions avortées

Au cours de cette séance, le Conseil communal a présenté son rapport suite à la motion du PS déposée le 26 septembre 2022 concernant un meilleur subventionnement des abonnements aux transports publics. Engendrant un surcoût estimé à Fr. 66'000.- par rapport au subventionnement budgété en 2023, la motion a été classée sur la proposition de l'exécutif en vertu de l'engagement des communes impliquées dans le projet de Laténa de ne pas créer de charges supplémentaires avant la fusion. A ce sujet, Rocco Mauri a réaffirmé que, si la fusion devait être acceptée, ce sont les dispositions les plus généreuses actuellement en vigueur dans les communes concernées (en l'espèce à La Tène) qui seront appliquées dans la commune fusionnée. Et si la fusion échoue, le PS aura la possibilité de redéposer sa motion, du reste largement soutenue par le Conseil général. Pour les mêmes raisons, deux motions inscrites à l'ordre du jour (pour la «Création de places de parc pour motos et scooters» et «Pour des quartiers attractifs et durables aujourd'hui comme demain») ont été retirées, respectivement par le PS et Les Verts.

### Communications du Conseil communal

En fin de séance, Thomas Zeller a présenté l'organigramme des commissions impliquées dans la construction de la nouvelle école, annonçant ensuite que la fête scolaire se tiendra ce vendredi 23 juin dès 18h, avec notamment un hommage rendu à l'ancien collègue. Martine Steiger Burgos, pour sa part, a informé que le chantier de l'école provisoire était au stade des finitions et que tout sera prêt pour la rentrée scolaire. Elle a notamment aussi communiqué l'horaire différencié de l'extinction de l'éclairage public de la piste de pétanque pendant les beaux jours (en semaine à 22h30 et le vendredi et le samedi à 00h30) avant de rappeler que la fête intercommunale du 1<sup>er</sup> Août se tiendra à Saint-Blaise, sur le thème des Celtes, avec des animations dès l'après-midi.

### Nouveaux bureaux des autorités

A noter enfin les nominations des nouveaux bureaux des autorités, à commencer par celui du législatif pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024. Au jeu des chaises musicales, Nabil Ouerhani (PS) passe de vice-président à président et Samuel Vermeulen (PLR) de secrétaire à vice-président. Lorenzo Poglià (Les Verts) devient secrétaire, tandis que Thierry Laederach (PLR) et Sabine Quiquerez (Les Verts) sont confirmé·es comme questeur et questrice. Le bureau du Conseil communal, quant à lui, verra dès le mois d'août Alain Gerber assurer la présidence et Patrice Zürcher la vice-présidence, tandis que Thomas Zeller deviendra secrétaire et Rocco Mauri vice-secrétaire.

La séance s'est achevée à 20h55 sur une dernière citation pleine d'humour et de verve de Yves Tillé (Les Verts), qui terminait son mandat de Président du Conseil général.

BR



**VENEZ FÊTER NOS 10 ANS!**

**eli10** 10 ANS  
L'énergie littorale

**VISITE OFFERTE**  
de la centrale hydroélectrique  
des Esserts à Boudry

**Mercredi 30 août 2023**  
places limitées

**Inscription au 032 843 07 13 ou**  
par mail à [events@eli10.ch](mailto:events@eli10.ch)

**Rue du Château 17 - 2022 Bevaix**



**Dès 14 ans**  
11<sup>e</sup> Harmos et +

**Catéchisme**

**Alpha**

12 soirées pour en découvrir plus sur toi,  
les autres et Dieu

**Viens à la soirée de lancement**  
Jeudi 7 sept. 2023 • 18h<sup>30</sup> - 20h<sup>30</sup>  
au foyer de St-Blaise • sans engagement pour la suite

Une soirée Alpha c'est...

un repas + une vidéo + des partages

**Renseignements**  
Pasteur Frédo : 079 753 74 78 ou frederic.siegenthaler@bluewin.ch  
Secrétariat paroissial tél. 032 753 93 94  
Capsule du culte de fin de KT du 22 mai 2023 →  
Plus d'infos et programme sur [entre2lacs.ch/prochains-evenements/](http://entre2lacs.ch/prochains-evenements/)

**CAP' LANTA**

REJOINS-NOUS POUR PARTIR À L'AVENTURE !

**CAMP D'ÉTÉ DU CAP**

POUR LES 12-18 ANS / DU 26 AU 27 JUILLET  
(AVEC AUTORISATION PARENTALE)

26 JUILLET : DÉPART DU LANDERON - TRAIN JUSQU'À SIERRE (VS)  
RANDONNÉE ET ACTIVITÉS AU BOIS DE FINGES JUSQU'À LOËCHE  
NUIT AU CAMPING BELLA TOLA

27 JUILLET : RETOUR EN TRAIN AU LANDERON EN FIN DE JOURNÉE  
TARIF : 65.-, - TOUT COMPRIS

AU PROGRAMME :  
JEUX D'ÉQUIPE - ÉPREUVES - BIVOUAC  
DÉCOUVERTE DE LA NATURE ET BONNE AMBIANCE

INSCRIPTIONS PAR EMAIL À [LYDIA@LECAP.CH](mailto:LYDIA@LECAP.CH)  
OU PAR WHATSAPP AU 076 753 42 88  
DÉLAIS D'INSCRIPTION : 14 JUILLET

**LE CAP**

## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

#### Groupe de jeunes (BUZZ)

**Vendredi 23 juin:** 19h30 au foyer de St-Blaise: BUZZ – «Soirée spi avec Micha».

Plus d'infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

### ENTRE-DEUX-LACS

**CAMP DES 65 + (Camp des aînés) – du 25 au 30 septembre à Adelboden**  
Venez nous rejoindre pour une semaine ressourçante dans cette région splendide! **Balades, jeux, chants et moments d'échanges sur le thème du voyage.**

Contact: Delphine Collaud, pasteur – flyer sur le site ou sur demande au secrétariat.

#### CATÉCHISME 2023-2024

Le courrier a été envoyé aux jeunes concernés. Cependant si d'aventure votre enfant ne l'a pas reçu, vous trouverez toutes les informations ainsi que la feuille d'inscription sur le site (ou sur demande au secrétariat).

Ce parcours Alpha KT qui commence début septembre est un plus dans cette période charnière où les jeunes se cherchent. En compagnie d'une équipe enthousiaste, ils auront l'occasion ensemble de découvrir des choses sur eux-mêmes, les autres et Dieu.

N'hésitez pas à contacter le pasteur Frédo Siegenthaler pour toute éventuelle question.

Davantage d'infos sur le site [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch) et flyers des activités dans les lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

#### Dimanche 25 juin:

10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Bee Happy et garderie au foyer.

La Ruche – voir programme sur le site

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### Saint-Blaise:

**Chaque lundi:** de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier :

**Chaque mercredi:** dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignières:

#### Dimanche 25 juin:

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jeudi de 12h-13h30:** Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

#### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

##### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch  
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

##### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

##### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

##### Location des locaux

Temple de Lignièrès:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch  
Temple et salle de paroisse du Landeron:  
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch  
Centre paroissial réformé de Cressier:  
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.  
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27  
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

##### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10  
(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 23 juin:

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 24 juin - Nativité de S. Jean Baptiste:

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 25 juin:

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Hayden Mballa à Saint-Blaise

17h00 Concert d'orgue à l'église de Saint-Blaise, gratuit et ouvert à tous

#### Mardi 27 juin:

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Jeudi 29 juin - Sts. Pierre et Paul

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

#### Vendredi 30 juin:

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 1<sup>er</sup> juillet:

11h00 Baptême de Adam Luca Haeller à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 2 juillet:

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

17h00 Concert d'orgue à l'église de Saint-Blaise. Entrée gratuite.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale ( <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ... )

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

### Paroisse des Geneveys-sur-Coffrane

#### Mardi 27 juin:

10h30 Messe au home Pivert aux Geneveys-sur-Coffrane

### Paroisse de La Chaux-de-Fonds

#### Vendredi 30 juin:

18h00 Messe à Notre-Dame de la Paix à la Chaux-de-Fonds

### Paroisse de Cressier-Cornaux

#### Dimanche 25 juin:

10h00 Messe

#### Mardi 27 juin:

11h00 Messe au Foyer

#### Mercredi 28 juin:

10h00 Messe au home St-Joseph

#### Jeudi 29 juin:

11h00 Messe au Foyer

#### Samedi 1<sup>er</sup> juillet:

17h00 Messe à Enges – Fête patronale

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

### Paroisse du Landeron-Lignièrès

#### Vendredi 23 juin:

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### Samedi 24 juin:

17h00 Messe

#### Mercredi 28 juin:

15h00 Messe au home Bellevue

#### Vendredi 30 juin:

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### Samedi 1<sup>er</sup> juillet:

Baptême à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### Dimanche 2 juillet:

10h30 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs – Fête patronale

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

## PAROISSE CATHOLIQUE DU LANDERON

# Des visiteurs et des pèlerins...

**Ces derniers temps, les lieux de culte de la paroisse Saint-Maurice sont investis par divers groupes.**

Le 5 mai dernier, une quarantaine d'enfants de Neuchâtel venaient, dans le cadre de leur retraite de Première Communion, vivre en l'église paroissiale un temps de prière et d'adoration. Ensuite leur démarche les conduisait à la découverte de la chapelle de Combes.

Le 20 juin, 35 membres du Vicariat du canton de Neuchâtel ont vécu une messe en l'église Saint-Maurice et ont reçu quelques informations culturelles sur cette belle église néo-classique.

Le 4 juillet, c'est plus d'une trentaine de catéchistes de la ville de Fribourg qui visiteront la chapelle des Dix-Mille-Martyrs puis celle de Combes où une messe sera également célébrée. L'occasion pour ces catéchistes de retrouver leur ancien curé.

Le 5 juillet, une douzaine d'enfants de Neuchâtel se rendront également à la chapelle Sainte-Anne à Combes.

Sans compter les visiteurs de Combes chaque premier dimanche du mois et d'autres groupes qui tout au long de l'année demandent à découvrir ces lieux remarquables que ce soit dans un but spirituel ou culturel et le plus souvent les deux. Sachons-nous en réjouir!



## LA TÈNE

### Fête scolaire de Marin 2023

Les 23 et 24 juin 2023, la 54<sup>ème</sup> édition de la Fête Scolaire clôturera l'année des Marinois dans la joie et la bonne humeur.

Au programme, spectacle des enfants, cortège, jeux, tombola, restauration, boissons, concerts, disco pour petits et grands... bref, de quoi se faire plaisir à tout âge, avec ou sans enfants! Quelques billets pour le spectacle sont même encore disponibles: ils seront mis en vente 30 minutes avant le début du show. Nous vous attendons donc nombreux à ce temps fort de la vie villageoise qui, en plus de célébrer en fanfare la fin de l'année, contribue à financer le fond scolaire pour offrir des tarifs préférentiels aux élèves des écoles infantine et primaire lors des leurs sorties socio-culturelles.

Concernant la transition écologique initialement annoncée pour 2023, celle-ci est, en accord avec les autorités communales, reportée à 2024; les sociétés locales mettent en commun leurs derniers stocks de vaisselle jetable afin de les liquider plutôt que de les détruire. Ceci n'aurait en effet aucun sens ni écologiquement ni économiquement.

Enfin, le Comité remercie chaleureusement la commune, les enseignants ainsi que les parents bénévoles sans qui cet événement de partage ne pourrait avoir lieu. Certains postes de bénévoles étant encore à pourvoir, nous invitons les personnes qui souhaiteraient offrir de leur temps pour soutenir la fête à s'inscrire sur [www.fetescolairemarin.ch](http://www.fetescolairemarin.ch), rubrique bénévoles. La présidente du Comité remercie aussi chaleureusement les 14 membres actifs du Comité qui se mobilisent tout au long de l'année pour donner vie à cet événement. Certains membres du Comité tirant leur révérence après cette édition, elle invite les mordus de la Fête Scolaire à la contacter pour reprendre le flambeau et perpétuer la tradition.

Toutes les informations à propos de la Fête (tracé du cortège, plan de la fête, infos concerts...) sont sur [www.fetescolairemarin.ch](http://www.fetescolairemarin.ch)

Le comité de la Fête scolaire



#### Programme

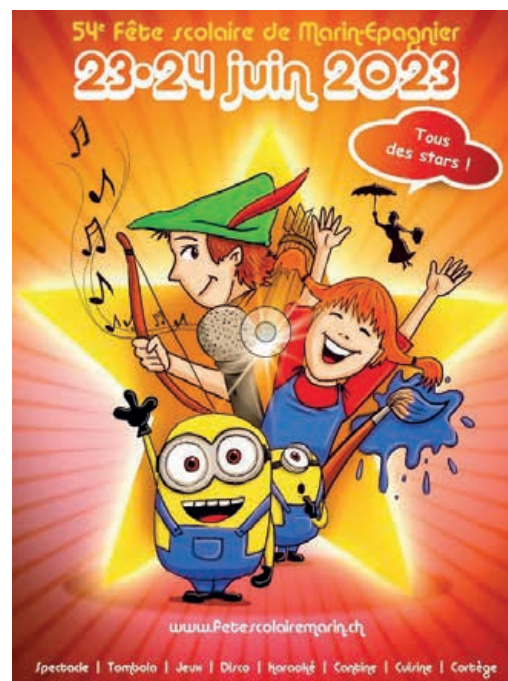
##### Vendredi 23.06

16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	0h	1h
Jeux		Glitter Tatoo		Vente billets restaurants	Spéctacle	DJ Set au bar			
Tombola			Karacké / mini disco						
Stand boissons									
Restauration									
Bar avec animation musicale									

##### Samedi 24.06

10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	0h
Cortège	Concert Fanfare de Courmayeur et Guggen les AJT		Vente billets restaurants	Spéctacle	Karacké / mini disco				DJ Set au bar					
Tombola		Château portable		Jeux		Glitter Tatoo		Concert disco 2000's						
Tombola		Château portable		Jeux		DJ Set au bar								
Stand boissons														
Restauration / raclette (19h - 22h)														
Bar avec animation musicale														

#### Tracé du cortège



## LA TÈNE - ENGES - SAINT-BLAISE

### Les associations de parents d'élèves s'unissent pour informer

Au moment où l'association des parents d'élèves de Hauterive tire sa révérence, faute de bénévoles, celles de La Tène (APE la Tène) et de Saint-Blaise (APSB) se sont unies pour éditer une brochure les présentant et informant les parents d'élèves des possibilités de pratiquer une activité dans le sport ou l'artistique sur le littoral. Elles l'ont distribuée, in situ, aux têtes blondes commençant le cursus scolaire cet été et livré le même fascicule à toutes les classes des collèges de Marin et Saint-Blaise. A relever que la brochure a été également distribuée à Enges.

#### Un lien entre l'école et les parents



Des parents engagés.

Si le but principal des deux associations est d'être un soutien aux parents d'élève et une interface entre ceux-ci et l'école, leurs riches activités diffèrent d'une commune à l'autre. De cette palette d'actions, on peut relever l'accent mis sur les devoirs surveillés, les actions préventives, les ateliers de lecture ou encore l'organisation de conférences en lien avec l'éducation pour la Tène; sur la participation à la vie locale,

l'intégration des familles de toutes les communautés ainsi que l'organisation et la participation à des manifestations pour Saint-Blaise.

#### Besoin de soutien ?

Si vous êtes un peu perdu avec les devoirs de votre enfant, si vous voulez vous rapprocher d'autres parents pour en discuter et partager vos craintes et vos espoirs, les deux associations vous accueillent avec plaisir. Il en coûtera 20 francs par année à La Tène et 25 francs à Saint-Blaise.

#### Plus on est de fous...

Plus on rit dit le proverbe. Pour répondre à toutes les demandes les deux associations sont à la recherche permanente de parents qui peuvent amener leur expérience ou leur savoir-faire. Nul besoin d'avoir des enfants en âge de scolarité pour pousser les portes de l'APE la Tène ou de l'APSB. Un jeune retraité peut très bien se proposer pour surveiller les devoirs, par exemple.

Que vous soyez demandeurs ou intéressés à renforcer les deux associations, la brochure distribuée aux élèves vous renseignera. Celles et ceux qui n'ont pas (encore) ou plus d'enfants en âge de scolarité obligatoire peuvent trouver les informations nécessaires sur les réseaux sociaux.

DJ

## SAINT-BLAISE

### Votation fiscale du 18 juin 2023

### Pas d'augmentation de 2 points du coefficient fiscal

Les électeurs et électrices de la Commune ont refusé, par 748 non contre 402, oui la décision du Conseil général, du 15 décembre 2022, consistant à porter, dès 2023, le coefficient de l'impôt communal de 66 à 68 points. Cette augmentation de la fiscalité locale était destinée à pallier partiellement la baisse du produit de l'impôt des personnes physiques (revenu et fortune).

#### Alea jacta est.

Cette décision a été l'objet d'un référendum lancé, au début de 2023, par un groupe de citoyens et citoyennes, la plupart de l'Entente saint-blaïsoise. Il faut reconnaître qu'elle a mis dans le mille.

En décembre 2022, le Conseil communal n'avait pas tait que sa demande arrivait à un moment difficile en un temps d'inflation. Il déclarait, dans l'introduction au budget 2023: «*Nous sommes profondément conscients que la période se prête mal à une augmentation du coefficient fiscal*». Le porte-parole du parti libéral-radical, qui approuvait l'augmentation, déclarait même: «*La décision que nous prenons ce soir peut être qualifiée de merdique.*»

Le PLR et le PS en appelaient à faire preuve de responsabilité.

Le résultat de la votation n'a, cependant, pas apporté de solution à la péjoration des rentrées fiscales générales de la Commune de Saint-Blaise. Elles ont diminué d'un peu moins de deux millions de 2018 à 2022. Régresseront-elles encore l'épidémie du covid passé et le chômage tombé à un bas niveau?

Le résultat de cette votation mettra-t-il un caillou dans la chaussure du projet de fusion des communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène car le coefficient fiscal de la commune en projet a été fixé à 68 points dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025?

A notre regard, le résultat de la votation fiscale saint-blaïsoise n'est pas prédictif de celui de la votation du 26 novembre 2023 car l'enjeu de la fusion est à une autre échelle pour l'avenir institutionnel des quatre communes dans le nouveau découpage du territoire neuchâtois. Lors du sondage d'opinion effectué en 2020, 61% des répondants et répondantes saint-blaïsois avaient exprimé un avis favorable pour une fusion avec leurs trois communes voisines.

CZ



## MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.



## LA TÈNE

# Châtellenie de Thielle: un résultat meilleur que budgété

**Les membres des communes appartenant au syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie de Thielle se sont réunis à la STEP de Marin pour l'un des deux conseils ordinaires annuels, celui des comptes. Plusieurs points leur étaient présentés. Le règlement d'exploitation de la déchetterie intercommunale révisé**

En constante évolution, la déchetterie se doit d'avoir des règles en adéquation avec ses activités. Ainsi l'ajout d'une section cannette, ou l'octroi de carte magnétique pour accéder au site doivent être défini dans un règlement. Ces modifications font donc l'objet de révisions périodiques. L'assemblée a accepté à l'unanimité celle de cette année.

### Deux nouveaux membres

Ins et Müntschemier ont demandé leur admission en qualité de nouveaux membres du Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie de Thielle. A cela est venu s'ajouter l'exploitation d'une déchetterie intercommunale dans ses buts. Ceci a demandé une révision du règlement et l'adoption de la version révisée du règlement général. Cet ajout a suscité quelques discussions. En effet, les nouvelles communes adhérentes sont solidaires financièrement de la déchetterie, même si elles renoncent à l'utiliser pour le dépôt des déchets de leurs contribuables.

Les explications données ayant rassuré les membres inquiets, c'est é la quasi-généralité que cette révision a été acceptée.

Les deux nouvelles communes bernoises seront membres à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Achat d'une parcelle

Le comité de direction avait décidé de constituer une servitude sur un bien-fonds du cadastre de Cornaux. Cette parcelle de 306 m<sup>2</sup> est

utilisée comme zone d'attente lorsque toutes les places de parc de la déchetterie sont utilisées. Le propriétaire ayant décidé de vendre la moitié de ses terres (dont font partie ces 306 m<sup>2</sup>) à une entreprise de transport saint-galloise. La proposition a été faite au syndicat d'acheter cette surface au prix proposé par l'entreprise acquéreuse. L'assemblée, après avoir reçu du comité de direction la confirmation que cette zone était utile plusieurs périodes par semaine, a validé l'achat pour un peu moins de 100'000 francs de ce bien-fonds.

### La dernière étape de la réhabilitation des collecteurs passe la rampe

Il y a 4 ans, il était demandé au syndicat une enveloppe de 800'000 francs (répartis sur 4 ans) pour réhabiliter les collecteurs du syndicat. Cette dernière tranche a donc été confirmée par le plénum et des travaux à Saint-Blaise, Marin, Gals et Gampelen seront entrepris.

### Des comptes meilleurs que budgétés

C'est effectivement une différence positive entre le budget et les comptes de 400'000 francs qui ressort de l'exercice 2022 du syndicat. Ce résultat est dû en entier aux résultats de la STEP, la différence entre le budget et les comptes de la déchetterie étant quant à elle quasiment nulle. Ce bon résultat fait que les communes auront moins à verser au syndicat. Aucune discussion n'a surgi du conseil, et c'est donc à l'unanimité que les comptes 2022 ont été validés.

### Les travaux touchent à leur fin

Les travaux de raccordement des eaux usées de Ins et Müntschemier à la STEP de Marin et la réhabilitation de la STEP proprement dite sont à bout touchant et, selon toute vraisemblance, dans les clous du budget voté.

DJ

Tu désires connaître les histoires de la Bible, connaître les valeurs chrétiennes et partager des moments sympas avec d'autres enfants ?



**jeudi-midi**  
Club d'enfants 7 - 10 ans

Chaque jeudi en période scolaire  
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin



Viens nous rejoindre à la reprise,  
dès le 17 août 2023 !

Histoires bibliques | Jeux et chants  
Repas, dessert et boissons pour 6.- Frs

Renseignements et informations : Marianne - 032.753.67.91  
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

(Nous encourageons et organisons le covoiturage pour les enfants de l'école de St-Blaise et de Wavre)

**BRUNCH**  
**DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2023**

La commune a le plaisir de vous convier à son Brunch à l'occasion de la Fête Nationale. Celui-ci se déroulera sous le préau de l'Ecole et ses alentours.

**Programme :**

- 10h00 Ouverture du Brunch
- 11h00 Apéritif de Bienvenue
- 11h30 Allocution officielle  
Mme Isabelle Weber  
présidente de commune
- Hymne National
- Animation musicale  
M. Musitelli,  
accordéoniste
- Dès 13h30 Cors des alpes

Jeu pour enfants-adolescents- adultes

Cantine

Organisation :  
Société de Musique  
L'Union  
Commune de Cornaux

Inscription au guichet de l'administration communale,  
contre remise de « bons-repas » jusqu'au 14 juillet.

Participation de Fr. 10.- / pers. pour le Brunch – boissons et cafés non compris – Enfant jusqu'à 12 ans Gratuit  
Inscriptions sur place limitées – au prix de Fr. 20.-

## ENTRE-DEUX-LACS

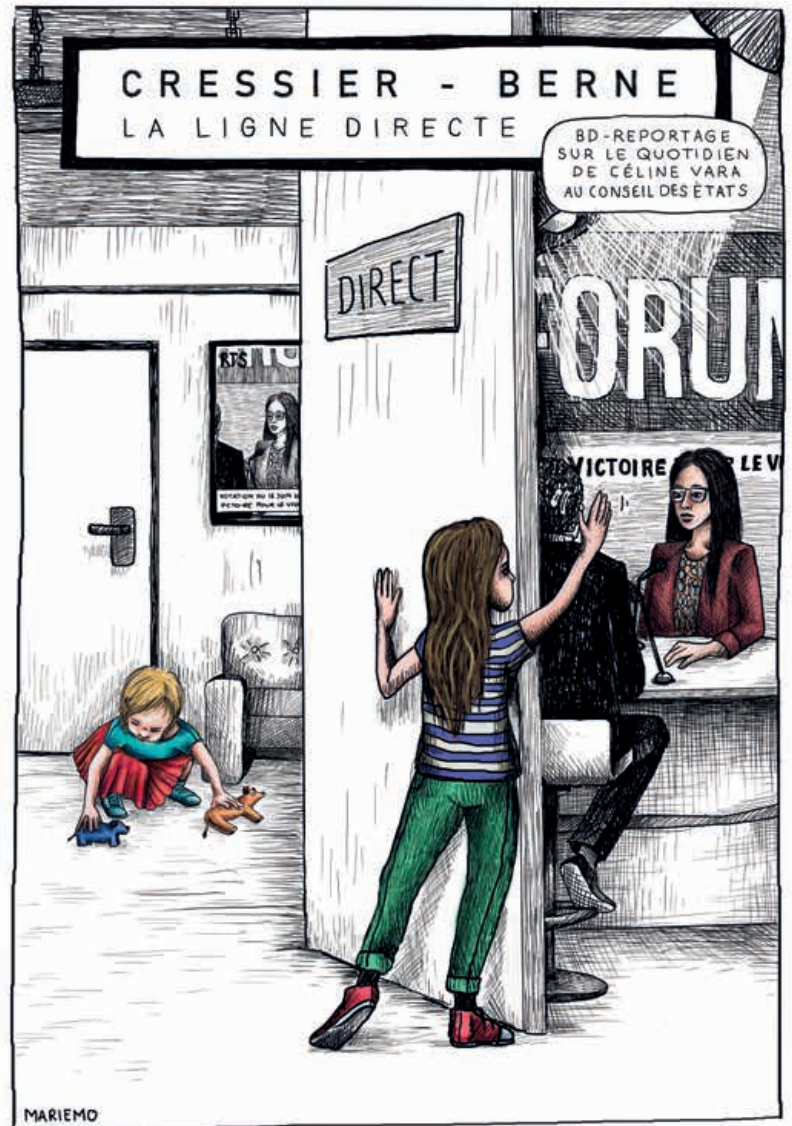
# L'intelligence artificielle et nous

**De nos jours nous entendons de plus en plus parler d'intelligence artificielle. J'ai vu récemment un documentaire sur la RTS où un robot dirige une entreprise en Chine. C'est incroyable tout ce qu'on peut faire faire aux robots; ils ne font pas seulement ce qu'on leur dit d'effectuer, mais ils nous donnent aussi des ordres. Et chaque année ils savent faire des choses que nous pensions être les seuls à pouvoir faire. Et ils les font mieux.**

Je comprends que certains commencent à tirer des sonnettes d'alarme. A l'avenir les ordinateurs nous aurons dépassés: ils calculent mieux que nous, ils se souviennent mieux que nous, ils font tout mieux que nous. Est-ce qu'on va servir encore à quelque chose? Il est temps de se rappeler que l'être humain n'est pas fait pour servir ni pour produire. Selon la Bible l'être humain est fait pour louer Dieu. Quand l'être humain prend conscience de ses limites, il se tourne vers Dieu de qui vient la vie et quand il s'émerveille de ce qu'il existe et qu'un monde merveilleux l'entoure, il se tourne aussi vers Dieu. On appelle ça la prière.

Prendre conscience de ses limites et s'émerveiller face à la vie, on peut parier que l'ordinateur ne saura jamais le faire. Nous comprenons alors quel est le rôle que l'Eglise pourra encore jouer dans le futur. L'Eglise, la communauté de celles et ceux qui prient, restera une oasis dans laquelle il sera encore possible d'être humain, un lieu où on pourra cultiver notre humanité. De fait, c'est ce que l'Eglise a toujours essayé de faire, mais face à une réduction de l'humain à un moyen de production et sa désuétude prochaine, la mission de l'Eglise est aujourd'hui d'autant plus urgente.

Raoul Pagnamenta, pasteur



### Invitation

L'orgue de l'église catholique de St-Blaise s'est refait une nouvelle jeunesse après quelques semaines de travail.  
Afin que chacun puisse découvrir sa superbe sonorité, vous êtes cordialement invités à un concert le

**Dimanche 25 juin 2023 à 17h00**

A cette occasion, vous aurez l'opportunité d'entendre des pièces d'orgue et de violon interprétées par Robert Märki, Lysiane Borel et Sana Balmelli. Il sera suivi d'un apéritif offert par la paroisse.

L'entrée est gratuite et un don est bienvenu avec le chapeau présent à la sortie ou par Twint avec le QR code ci-dessous.

Le bénéfice de ce concert servira entièrement au financement de la révision de l'orgue.

Venez nombreux et parlez-en.





## Liquidation totale des articles d'été



**SAINT JAMES**

Boutique L'Occitanie

L. Marti-Vessaz

2072 Saint-Blaise - 032 753 04 84

## DESTOCKAGE HEIDI.COM ET SWITCHER et bien plus encore!



Vendredi 23 juin de 11h à 18h

Samedi 24 juin de 9h à 16h

Des milliers de t-shirts HEIDI.COM qui déclinent la suissitude sous toutes les coutures, à porter cet été ou à offrir à vos amis d'ici et d'ailleurs à prix sacrifiés!

**DANYTEX**

Fin de Forel 8 - 2523 Lignières - info@danytex.ch



Michel Haenger, audioprothésiste indépendant et diplômé avec brevet fédéral affiche plus de 28 ans d'expérience en audiologie. Il saura vous conseiller de manière professionnelle et répondre à vos besoins personnels.

AUDITION  
DU LAC

Rue de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel  
032 724 55 66  
info@auditiondulac.ch  
www.auditiondulac.ch



Phonak Slim.™

- La technologie SmartSpeech de Phonak pour mieux comprendre les conversations dans le bruit
- Unique, rechargeable, connecté, au design élégant
- Réglage à distance
- Test auditifs et essais gratuits sans engagement de différents modèles durant 2 mois
- Economisez jusqu'à CHF 3'000.- sur votre paire d'appareils auditifs sans avoir à renoncer au service

*Oui, vous méritez d'entendre la vie !*

Horaires: mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Ligne ferroviaire du pied du Jura

### Voir le verre à moitié plein



La présentation du concept de l'horaire 2024-2025 par les CFF et la Conférence des transports de la Suisse occidentale CTSO, à mi-mai passé, a suscité l'ire des villes concernées par la ligne ferroviaire du pied du Jura. Dès mi-décembre 2024, le trajet durera 9 minutes de plus entre

Neuchâtel et Lausanne; 8 minutes de plus pour Genève Aéroport avec un changement de train à Renens, et même 18 à 24 minutes de plus pour les quatre relations maintenues sans changement à Renens par le bypass de Bussigny. Ce nouvel horaire est destiné à durer une dizaine d'années.

Ce remaniement de l'horaire a plusieurs causes. En voici la raison majeure: les CFF observent, qu'en Suisse romande, en 2022, 14,2 % de leurs trains manquent de ponctualité. Autrement dit, 15 trains sur 100 ne sont plus à l'heure. Les voyageurs manquent certaines correspondances. Actuellement, par exemple, en se rendant de Neuchâtel à Sion, seulement cinq minutes sont disponibles à la gare de Lausanne pour prendre le train qui part en Valais. C'est une gageure aux heures de pointe dans la foule des sous-voies.

«Quand le train est passé, on ne le rattrape pas» affirmait avec une évidente conviction le ministre français Brice Hortefeux. L'horaire 2024-2025 est censé retrouver une toute sa robustesse.

A vrai dire, la gare de Neuchâtel est aujourd'hui bien desservie avec l'horaire actuel:

- Une relation directe chaque demi-heure pour Zurich
- Une relation directe chaque heure pour Lausanne, Genève et Berne
- Une relation régionale chaque heure (chaque demi-heure aux heures de pointe) pour Bienne
- Une relation chaque heure pour Fribourg, Berne, La Chaux-de-Fonds, St-Aubin-Sauges et Corcelles.

Les relations régionales pour Berne et Fribourg permettent aussi la desserte chaque demi-heure d'un train pour Saint-Blaise – Lac et Marin-Epagnier.

Avec l'horaire 2024-2025, les relations directes à partir de la gare de Neuchâtel seront plus nombreuses: un train **chaque demi-heure** non seulement pour **Zurich**, mais aussi pour **Lausanne** et, avec un changement à Renens, pour **Genève**

Sur la ligne du pied du Jura, au plus tôt à fin 2026, on doit encore s'attendre grâce l'ouverture du tunnel de Gléresse, à une relation chaque demi-heure entre Neuchâtel et Bienne, donc pour St-Blaise CFF, Cornaux, Cressier, Le Landeron, La Neuveville et vice-versa.

Il faut savoir que dans tout changement d'horaire, il y a des gagnants et des perdants.

Si l'Intercity met quelques minutes supplémentaires pour atteindre sa destination, l'écrivain Oscar Wilde (1854-1900) avait déjà trouvé une solution: «Il faut toujours avoir quelque chose de sensationnel à lire dans le train!»

Claude Zweiacker